

AMBLEON
ANDERT-CONDON
ARBOYS-EN-BUGEY
ARMIX
ARTEMARE
BELLEY
BEON
BREGNIER-CORDON
BRENS
CEYZERIEU
CHAZY-BONS
CHEIGNIEU-LA-BALME
COLOMIEU
CONTREVOZ
CONZIEU
GRESSIN-ROCHEFORT
CULOZ
CUZIEU
FLAXIEU
GROSLEE-SAINT-BENOIT
IZIEU
LA BURBANCHE
LAVOURS
LOCHIEU
MAGNIEU
MARIGNIEU
MASSIGNIEU-DE-RIVES
MURS-GELIGNIEUX
PARVES ET NATTAGES
PEYRIEU
POLLIEU
PREMEYZEL
ROSSILLON
SAINT-CHAMP-CHATONOD
SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES
SAINT-MARTIN-DE-BAVEL
VIRIEU-LE-GRAND
VIRIGNIN
VONGNES

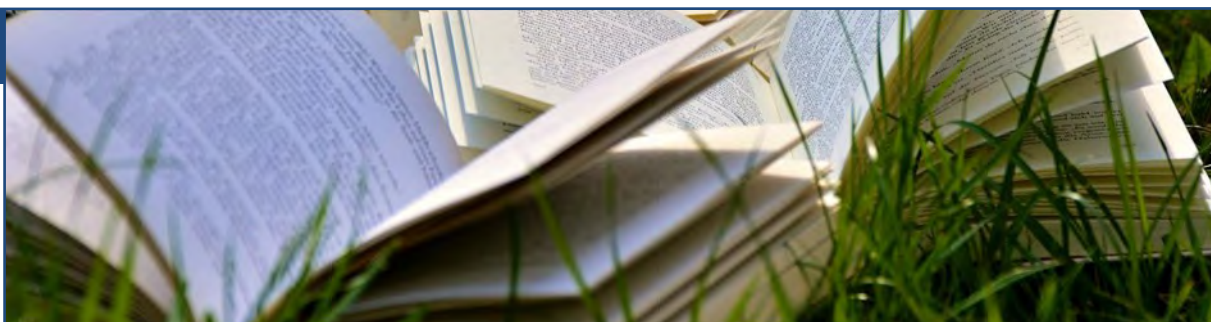
Rapport d'activité

2016

Communauté de communes BUGEY SUD



BUGEYSUD
Cercle de qualités



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 00 / Les temps forts 2016 | 4 |
| 01 / La vie institutionnelle | |
| La population | 6 |
| Le territoire | 7 |
| 2016 une année de transition | 8 |
| 02 / Les fonctions supports | |
| Les ressources humaines | 8 |
| Les finances | 16 |
| La communication | 22 |
| Le SIG | 23 |
| 03 / Le pôle développement | |
| L'économie | 28 |
| Le tourisme | 32 |
| Le patrimoine | 36 |
| La culture | 37 |
| 04 / Le pôle technique | |
| L'environnement | 39 |
| Le SPANC | 40 |
| La voirie | 43 |
| Les bâtiments | 44 |
| 05 / Le cadre de vie | |
| Le scolaire | 46 |
| La santé | 47 |
| Le pôle multimodal de Culoz | 48 |
| Le contrat de ville | 49 |
| Le transport à la demande | 53 |
| Les aires d'accueil de grands passages | 55 |
| Les animaux errants | 56 |
| Les enlèvements d'épaves | 57 |
| 06 / L'urbanisme | 58 |
| 07 / Les annexes | |
| La gestion des déchets ex-CCTE | |
| Le SIVOM du Bas-Bugey | |
| L'office de tourisme Bugey Sud Grand Colombier | |
| La maison du marais | |
| SM Pays du Bugey / L'emploi-formation | |
| SM Pays du Bugey / L'agriculture | |
| SM Pays du Bugey / La forêt | |
| SM Pays du Bugey / Le programme Leader | |
| SM Pays du Bugey / La mobilité | |
| SM Pays du Bugey / Le CLIC du Pays du Bugey | |

Après seulement 2 années d'existence, la jeune Communauté de communes BUGÉY SUD se trouve emportée par l'ampleur des changements qui s'imposent à elle et qui conduisent à un nouveau BIG BANG dans le paysage administratif.

En 2016, la vie communautaire, largement perturbée par la confusion et les attermolements dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération intercommunale, est ponctuée tout le 1^{er} semestre par des discussions et des réunions qui conduiront à l'arrêté préfectoral du 10/06/2016 portant modification du périmètre de la CCBS à partir de cette date, la CC et ses communes membres ont 75 jours pour se prononcer. Sans délibération, leur avis sera réputé favorable au projet préfectoral.

La Communauté de communes va devoir en quelques mois prendre en compte le nouveau schéma et travailler l'intégration de 12 communes du Valromey, la fin du SIVOM du Bas Bugey, du syndicat du SERAN et du Syndicat Mixte du Pays du Bugey. Cela se traduira au 1^{er} janvier 2017 par un nouveau périmètre, de nouvelles compétences, de nouveaux locaux, de nouveaux personnels mais avant cela, le 2^{ème} semestre 2016 est rythmé par les échanges avec les services de l'Etat, les réunions de concertation du comité de pilotage, les rencontres avec les personnels et la recherche de solution aux vrais problèmes.

Parallèlement les actions engagées se traduisent par des avancées notoires. Le lancement de la destination Bugey Vélo en déclinaison de la stratégie touristique retenue en 2015, la poursuite de la construction d'Actipôle. L'intégration de nouveaux outils informatiques et cartographiques par le SIG désormais sollicité pour la voirie comme aide à la décision en permettant une meilleure appréhension du territoire. Citons également, l'important projet de réfection des abords de la gare de Culoz, véritable pôle multimodal qui est désormais bien avancé puisque l'ensemble des partenaires s'accorde sur son contenu.

Ce rapport 2016 permettra à chacun de revenir sur l'activité et les nombreuses actions de la Communauté de communes BUGÉY SUD.

Je remercie les vice-présidents, les conseillers communautaires et l'ensemble du personnel qui s'impliquent chaque jour pour faire de BUGÉY SUD un territoire d'avenir et de projets.

Bonne lecture.

René VUILLEROD

**Président de la
Communauté de communes BUGÉY SUD**



“
...
faire
de
BUGÉY SUD
un
territoire
d'avenir
et
de
projets.”



LES TEMPS FORTS 2016



Discours du Président VUILLEROD

Madame, Monsieur,

C'est pour moi un grand honneur, en tant que Président de la Communauté de communes BUGEY SUD, de partager avec vous tous réunis cette soirée de lancement de BUGEY VELO et de présentation du riche calendrier des manifestations cyclo avec en point d'orgue l'arrivée du Tour de France à Culoz le 17 juillet prochain.

Certains diront que nous sommes opportunistes et que nous avons choisi le vélo comme positionnement touristique parce que le Tour de France fait étape à Culoz en juillet prochain. Pour ma part, je dirai que nous avons vu juste, que le Conseil communautaire ne s'est pas trompé lorsque le 30 juin dernier, avant l'annonce du tracé du Tour de France 2016, il a, à l'unanimité, retenu le vélo comme stratégie de développement de l'économie touristique.

L'étude menée par TRACES TPI a montré la légitimité de notre territoire à conduire cette démarche avec la ViaRhôna et le Grand

Colombier comme éléments d'attractivité. Je laisserai Alain Saurel, Vice Président au Tourisme et à la Culture de la Communauté de communes BUGEY SUD développer la stratégie à venir. Mais, il faut avoir en ligne de mire que c'est l'ensemble du territoire qui doit tirer bénéfice de BUGEY VELO, habitants, commerçants, prestataires, clubs cyclistes. Le choix d'un positionnement vélo permettra de satisfaire les pratiquants réguliers, mais également l'ensemble des touristes. La mise en place de circuits permettra de valoriser l'ensemble des richesses du territoire, même pour les clientèles qui ne se déplaceront pas à vélo.

La présence de nombreux clubs ici, ce soir, à Culoz, nous le démontre, nous sommes un territoire où la pratique du vélo est très ancrée au sein de la population. Nous avons fait le choix de retenir le nom de BUGEY VELO en non pas BUGEY SUD VELO, car le cycliste ne connaît pas les frontières administratives et chemine des bords du Rhône au Valromey, du Grand Colombier au col de l'Epine. Tous ces chemins qui se prêtent au vélo nous relient et nous invitent à travailler ensemble.

Ensemble, nous le sommes déjà pour préparer, la grande fête que sera l'arrivée du Tour de France à Culoz. Depuis plusieurs mois, les associations et leurs bénévoles ont su fortement se mobiliser en répondant à l'appel du Département. Les services départementaux, La ville de Culoz, l'Office de Tourisme Belley Bugey Sud Tourisme, la Communauté de communes, élus et techniciens collaborent pour pouvoir accueillir coureurs et visiteurs mais aussi pour saisir l'occasion d'une visibilité incroyable aux quatre coins du monde.

Ensemble au pied du déjà renommé Grand-Colombier, nous sommes déterminés pour être à sa hauteur !

Merci de votre attention

00

LES TEMPS FORTS 2016

15 Vendredi
JANVIER

*Cérémonie
des vœux*



11 Vendredi
MARS

*Lancement
du printemps
de la danse*



04 Samedi
JUIN

Fête du vélo



30 Jeudi
JUIN

*Conférence
des maires de
Bugey Sud*



17 Dimanche
JUILLET

*Tour de France
à Culoz*



29 Jeudi
SEPTEMBRE

*Signature
de la charte
Zéro Phyto*



17 Lundi
OCTOBRE

*Lancement
du projet
culturel*



20 Jeudi
OCTOBRE

*Soirée
remerciements
aux bénévoles du
Tour de France*



09 Vendredi
DECEMBRE

*Remise du
Trophée du
développement
économique*





LA POPULATION

Population légale des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2016 (source INSEE)

| COMMUNE | POPULATION | COMMUNE | POPULATION |
|----------------------|------------|-----------------------------|---------------|
| Ambléon | 108 | Izieu | 221 |
| Andert-et-Condon | 337 | La Burbanche | 72 |
| Arboys-en-Bugey | 631 | Lavours | 144 |
| Armix | 21 | Magnieu | 443 |
| Artemare | 1 175 | Marignieu | 164 |
| Belley | 8 909 | Massignieu-de-Rives | 646 |
| Béon | 457 | Murs-et-Gélignieux | 250 |
| Brégnier-Cordon | 865 | Parves-et-Nattages | 939 |
| Brens | 1 200 | Peyrieu | 828 |
| Ceyzérieu | 1 005 | Pollieu | 157 |
| Chazey-Bons | 831 | Prémeyzel | 222 |
| Cheignieu-la-Balme | 146 | Pugieu | 169 |
| Colomieu | 124 | Rossillon | 143 |
| Contrevoz | 518 | Saint-Champ-Chatonod | 156 |
| Conzieu | 146 | Saint-Germain-les-Paroisses | 408 |
| Cressin-Rochefort | 380 | Saint-Martin-de-Bavel | 427 |
| Culoz | 2 986 | Virieu-le-Grand | 1 108 |
| Cuzieu | 404 | Virignin | 997 |
| Flaxieu | 65 | Vongnes | 73 |
| Groslée-Saint-Benoit | 1 180 | TOTAL | 29 055 |

LES CHIFFRES-CLES 2016

29 055 habitants

39 communes

38 087.9 ha de superficie

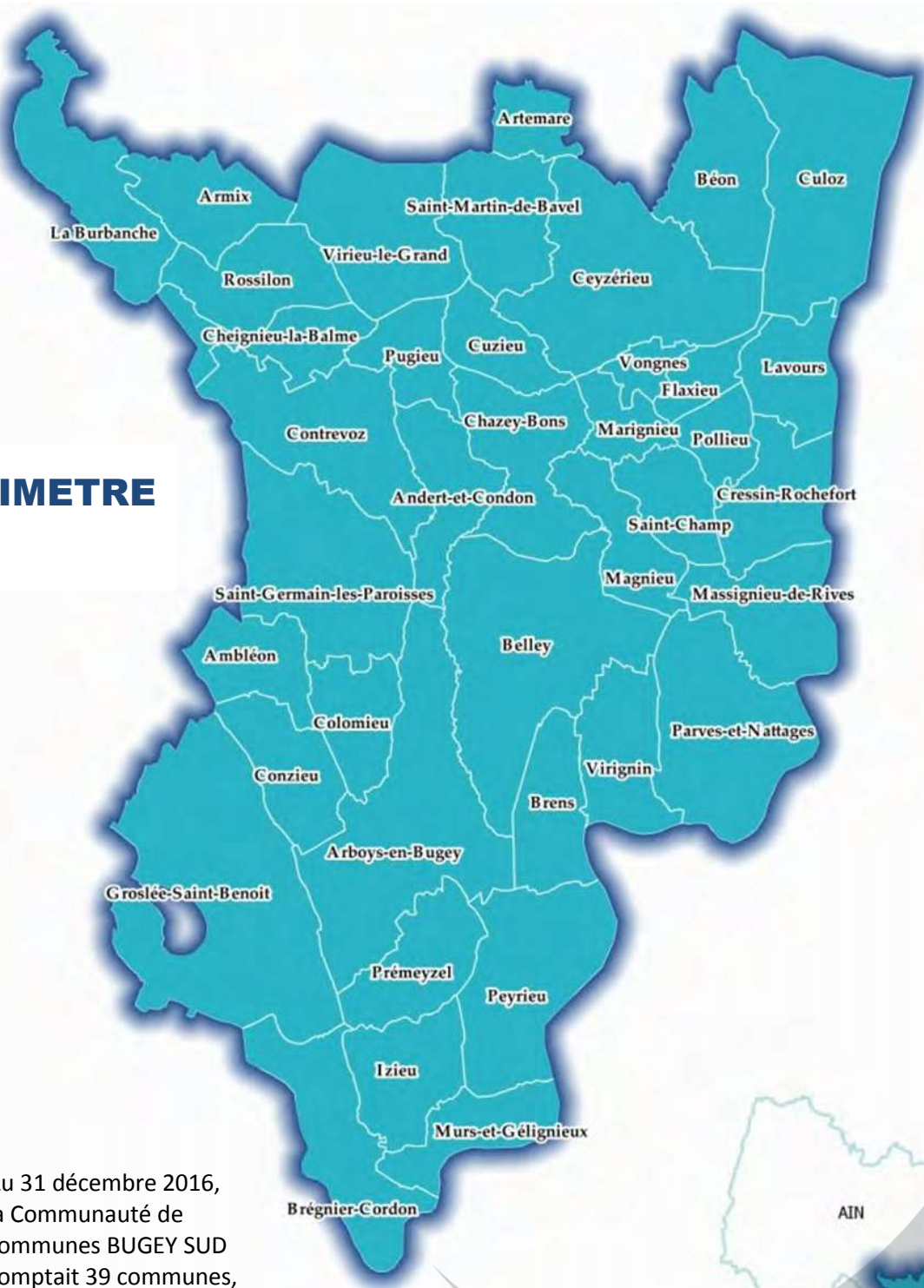
0.67 habitants /ha (densité moyenne)

01

LA VIE INSTITUTIONNELLE



LE TERRITOIRE



LE PÉRIMÈTRE 2016

Au 31 décembre 2016, la Communauté de communes BUGEY SUD comptait 39 communes, elle en compte désormais 50 depuis le 1^{er} janvier 2017 avec l'intégration du Valromey.

0 2,5 5 km



2016 : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR UN TERRITOIRE EN MUTATION

1/03/2016 : Le conseil communautaire adopte la proposition de la CDCI (extension du périmètre à 11 communes du Valromey) et affirme le maintien de Groslée-Saint-Benoît au sein de BUGEY SUD.

23/03/2016 : Arrêté préfectoral portant schéma départemental de coopération intercommunale pour le département de l'Ain.

10/06/2016 : Réunion de la CDCI qui valide l'extension du périmètre de la CC Bugey Sud aux 12 communes du Valromey (33 voix pour et 5 contre).

10/06/2016 : Arrêté préfectoral portant modification du périmètre de la CC BUGEY

SUD (notifié à la CC et à ses communes membres).

04/10/2016 : Le conseil communautaire décide de **modifier les statuts** de la CCBS. Il s'agit de restituer au 1^{er} janvier prochain, la compétence « écoles » héritage de la CC du Colombier, de ne pas prendre en compétence les gymnases et les médiathèques et d'inscrire comme effective au 1^{er} janvier 2017 la compétence « centre nautique ».

En novembre 2016 : Démarrage de l'important chantier des mouvements de personnel qui seront effectifs au 1^{er} janvier 2017.

SYNTHÈSE DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

CC BUGEY SUD

Situation actuelle
36 agents
+ 4 agents en disponibilité

Modification de statuts
- 12 agents dont 01 en disponibilité
+ 09 agents et 01 agent mis à disposition

Arrêté préfectoral
+ 02 agents de la COV
+ 01 agent du S.E.R.A.N
+ 03 agents et 01 agent en disponibilité du SIVOM du Bas-Bugey

Réforme État-Région
+ 04 agents du SMPB
+ 01 agent du CLIC

TOTAL

Agents: 44

Mis à disposition: 01

En disponibilité: 05

Par ailleurs, la Communauté de communes n'échappe pas au mouvement de fusion des communes françaises (920 fusions au 1^{er} janvier 2016).

A l'échelle de la CCBS, 6 communes ont fait ce choix : Arbignieu et St-Bois dénommées désormais Arboys en Bugey, Parves et Nattages ainsi que Groslée et St-Benoît. L'arrivée de la commune nouvelle de Groslée/Saint-Benoît est à ce stade considérée comme une extension de périmètre ce qui entraîne un nouveau calcul de la répartition des sièges au sein de la CCBS qui comporte 65 membres.

Ceci se traduit par une nouvelle détermination du nombre de conseillers communautaires et nouvelle répartition entre les communes membres.

La CCBS passe de 41 communes à 39 et de 65 conseillers communautaires à 55.

- ARBOYS en BUGEY : moins 1 siège
- ARTEMARE : moins 1 siège
- BELLEY : moins 4 sièges
- BRENS : moins 1 siège
- CULOZ : moins 1 siège
- PARVES & NATTAGES : moins 1 siège
- VIRIEU LE GRAND : moins 1 siège

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

| | | |
|-----------------------------|------------------------|------------------------|
| M. ABRY Marcel | M. FOGNINI Jean-Marc | M. PUTHOD Bernard |
| M. ANDRE-MASSE Franck | M. GAMBERINI Paul | M. QUINARD Julien |
| M. BAL Serge | M. GENS Marcel | M. RAMON Michel |
| Mme BELLEMAIN Michelle | M. GERIN Georges | M. REUTER Bernard |
| M. BERARDI Christophe | M. GIREL Jean | M. RODRIGUEZ Philippe |
| M. BERTHET Jean-Michel | M. GUERIN Cyrille | Mme ROLLINSON Caroline |
| M. BERTHET Pierre | Mme GUILLON Pascale | M. ROPELE Jean-Pierre |
| Mme BIONDA Annie | M. HEDON Jean-Yves | M. ROUX Pierre |
| M. BLANC Jean-Paul | M. JACQUIER Laurent | M. SAUREL Alain |
| M. BONNARD Didier | M. JANET Guy | Mme SILLAUME Dominique |
| M. BOUVIER Georges | M. LAHUERTA Dimitri | Mme THEVENOT Nadine |
| M. BUET Marc | Mme LONGE Anne-Laure | Mme TREILLÉ Odile |
| Mme CAMINET Régine | M. MARIÉ Patrick | M. TURELLO René |
| M. CASTIN Régis | Mme MARTINAT Francine | M. VINCENT Xavier |
| Mme CHARMONT-MUNET Mireille | M. MARTIN-BARBAZ Denis | M. VUILLEROD René |
| Mme COMET Claude | M. PERTICOZ Bernard | Mme VUILLOUD Véronique |
| M. CONAND Jean-Paul | M. PETIT Thierry | M. WAELPUT Daniel |
| M. CUEILLE Gérald | M. PHILIPPE Alain | |
| Mme DESCHAMPS Marie-Hélène | M. PLANTIN Guy | |



LE BUREAU ET LES COMMISSIONS

LE BUREAU

De plus, la composition du bureau se trouve modifiée au cours du 4^{ème} trimestre suite :

- Au retrait de M. Charles BERGER, vice-président aux bâtiments consécutif à la perte d'un délégué pour Arboys .
- A la démission de M. Dimitri LAHUERTA de son poste de vice-président à l'économie.
- A la démission de M. Pierre Roux de son poste de 1^{er} vice-président.

Le bureau est ainsi composé :

Le Président,
René VUILLEROD



1^{er} V-Président



Pierre BERTHET,
Maire de Belley

Mutualisation

2^{ème} V-Présidente



Mireille CHARMONT-MUNET,
Maire d'Artemare

Finances & Ressources Humaines

3^{ème} V-Président



Pierre ROUX,
Conseiller Municipal de Belley

Développement économique

4^{ème} V-Président



Georges GERIN
Maire de Virieu-Le-Grand

Cadre de vie

01

LA VIE INSTITUTIONNELLE

5^{ème} V-Président



Alain SAUREL
Maire de Contrevoz

Economie touristique, culture, patrimoine

6^{ème} V-Président



Marcel ABRY
Adjoint au Maire de Culoz

Voirie

7^{ème} V-Président



Xavier VINCENT
Maire de St-Martin de Bavel

Environnement

8^{ème} V-Président



Alain PHILIPPE,
Maire délégué de Pugieu, Commune
de Chazey-bons

Bâtiments

LES COMMISSIONS



LES CHIFFRES-CLES 2016

- 8 Vice-présidents
- 65 Conseillers communautaires
- 8 Réunions du Conseil
- 7 Commissions thématiques
- 199 Délibérations
- 5 Décisions
- 107 Marchés publics dont
- 2 Appels d'offre

Commission Finances et Ressources humaines

Mireille CHARMONT-MUNET / Présidente
15 membres
7 réunions en 2016

Commission Développement économique

Pierre ROUX / Président
20 membres
5 réunions en 2016

Commission Voirie

Marcel ABRY / Président
23 membres
4 réunions en 2016

Commission Equipements scolaires et sportifs

Alain PHILIPPE / Président
11 membres
4 réunions en 2016

Commission Cadre de vie

Georges GERIN / Président
7 membres
2 réunions en 2016

Commission Economie touristique, culture et patrimoine

Alain SAUREL / Président
19 membres
5 réunions en 2016

Commission Environnement

Xavier VINCENT / Président - 13 membres - 8 réunions en 2016

02

LES SERVICES SUPPORTS



LES RESSOURCES HUMAINES

LES EFFECTIFS

La Communauté de communes comptait 43 agents au 31 décembre 2016

répartis en 7 pôles (direction / administratif, / technique / développement / urbanisme / scolaire / entretien) sous la responsabilité du Directeur General des Services, Jérôme SIXDENIER jusqu'en décembre 2016 remplacé ensuite par Laurent MARTIN.

Mouvements du personnel

Départs :

- **Marion FONCK** (DST)
1^{er} octobre 2016
- **Jérôme SIXDENIER** (DGS)
1^{er} décembre 2016.

Arrivées :

- **Julie BUISSON** (Environnement)
- **Joanna COCO** (Culture)

LA VIE DES SERVICES

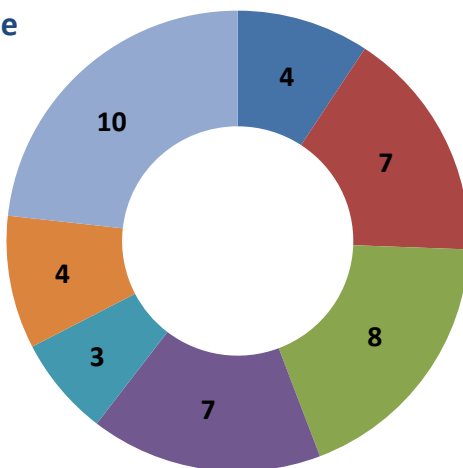
| | |
|--|--------------|
| Recrutement | 4 |
| Départ | 2 |
| Accueil stagiaire | 1 |
| Promotion interne | 0 |
| Avancement de grade | 7 |
| Avancement d'échelon | 12 |
| Réussite examen professionnel ou concours | 1 |
| Nombre de jours de formation | 131.5 |
| Accident du travail | 0 |



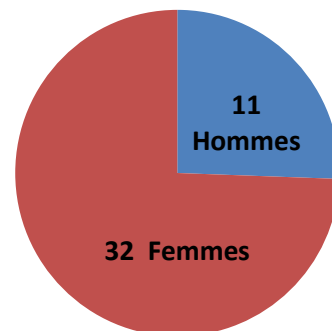
*Repas de Noël des agents,
le 08 novembre 2016 au Temporel*

Répartition par pôle

- Direction
- Administratif
- Développement
- Technique
- Urbanisme
- Entretien
- Scolaire

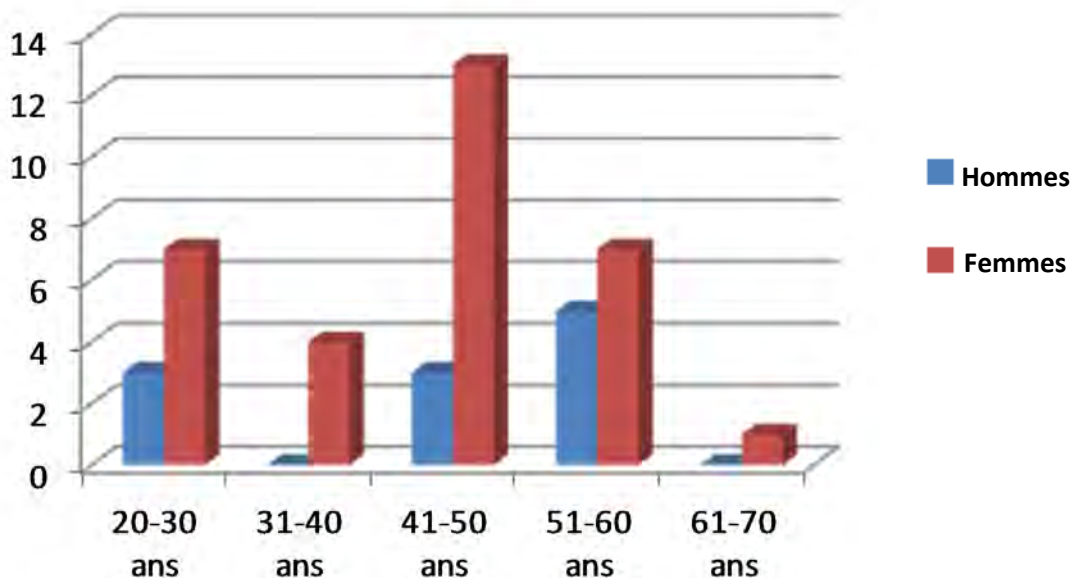


Répartition par sexe



LA REPARTITION

Répartition par classe d'âge



LES CHIFFRES-CLES 2016

- 43** Agents
- 4** Agents en disponibilité
- 31** Agents titulaires / stagiaires
- 12** Agents contractuels
- 1** Agent en service civique
- 1** CUI-CAE
- 9** Agents catégorie A
- 11** Agents catégorie B
- 23** Agents catégorie C



Pique-nique et visite de chantiers en cours, le 20 juin 2016



LES FINANCES

LES FINANCES COMMUNAUTAIRES : TROISIÈME ANNÉE D'EXISTENCE

Le budget financier de la CC Bugey Sud se décline en un budget principal et 13 budgets annexes spécifiques :

- Service ADS (Urbanisme)
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Camping lac de Virieu-le-Grand
- Maison Pluridisciplinaire de Santé à Virieu-le-Grand
- Port de plaisance à Virignin
- Actipôle à Virignin
- Zone d'activité la Picardière à Virignin
- Zone d'activité Pré du pont à Brens
- Zone d'activité en Sauvy à Virieu-le-Grand
- Zone d'activité Ousson nord à Magnieu
- Atelier-relais Ousson nord à Magnieu
- Atelier-relais Orofusion (économie) à Groslée-Saint-Benoit
- Photovoltaïque école de Béon

Le budget général alimente les budgets annexes chaque année à l'aide de subventions ou d'avances financières.

LE BUDGET PRINCIPAL

Compte tenu des résultats de l'année précédente 2015, la **situation** est la suivante :

| | Résultat de clôture 2016 |
|-----------------------------------|--------------------------|
| INVESTISSEMENT | -766 677.19 |
| FONCTIONNEMENT | 6 443 633.54 |
| TOTAL GENERAL | 5 676 956.35 |
| Solde des restes à réaliser 2016 | -929 924 |
| Report sur 2017 en fonctionnement | 4 747 432.35 |

Fonctionnement

Les dépenses globales s'élèvent à 14 375 363.57 € et les recettes à 20 818 997.11 €, ce qui représente un **excédent de 6 443 633.54 €**

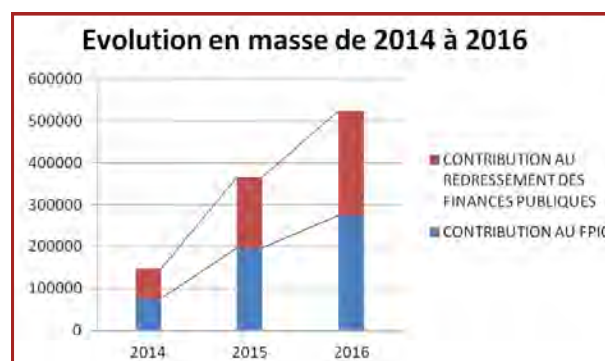
Dépenses réelles de fonctionnement du budget principal en 2016

| | |
|--|-----------|
| Energie, électricité, combustible carburants | 97 000 |
| Contrats de prestation de service (dont Ordures ménagères) | 2 470 000 |
| Dépenses de fonctionnement de voirie (dont remboursement aux communes membres) | 797 000 |
| Frais d'études | 27 000 |
| Transport à la demande (coût du service) | 352 000 |
| Charges de personnel | 1 300 000 |
| Charges liées aux élus | 130 000 |
| Attributions de compensation aux communes (reversement de fiscalité aux communes en 2016) | 5 916 000 |
| Reversement de fiscalité à l'Etat (FPIC) | 274 000 |
| Contribution au redressement des Finances Publiques | 42 000 |
| Participations dans les organismes publics et subventions aux associations (SMPB + SCOT +CONTRATS RIVIERES+ Maison du marais) | 423 000 |
| Subventions dans les budgets annexes | 348 000 |
| Subventions aux associations (dont Office de tourisme) | 569 000 |
| Autres dépenses de gestion courantes et charges exceptionnelles (amortissements) | 1 503 000 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 127 000 |

Evolution de la participation de la CC Bugey Sud au redressement des finances publiques

| CONTRIBUTION AU FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) | | | |
|--|--------|---------|---------|
| | 2014 | 2015 | 2016 |
| Montants | 75 321 | 197 177 | 274 138 |

| CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES SUR FISCALITE | | | |
|---|--------|---------|---------|
| | 2014 | 2015 | 2016 |
| Montants | 72 053 | 168 812 | 249 060 |



Les attributions de compensation (Reversement de fiscalité) année 2016

| ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR L'ANNEE 2016 | | | | | |
|--|----------------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|
| | AC 2016 | | AC 2016 | | AC 2016 |
| AMBLEON | -4 527.56 € | CONTREVOZ | 9 453.95 € | PEYRIEU | 190 926.87 € |
| ANDERT ET CONDON | 10 522.88 € | CONZIEU | -4 777.81 € | POLLIEU | 4 621.64 € |
| ARBOYS EN BUGEY | 37 358.41 € | CRESSIN-ROCHEFORT | 133 958.24 € | PREMEYZEL | 752.40 € |
| ARMIX | -3 770.08 € | CULOZ | 1 197 960.83 € | PUGIEU | -3 598.93 € |
| ARTEMARE | -22 094.00 € | CUZIEU | -45 240.69 € | ROSSILLON | -17 408.41 € |
| BELLEY | 2 668 290.06 € | FLAXIEU | 1 396.58 € | GROSLEE ST BENOIT | 73 604.28 € |
| BEON | 22 396.13 € | IZIEU | 21 473.77 € | | |
| BREGNIER-CORDON | 311 078.76 € | LAVOURS | 90 272.43 € | ST CHAMP | 8 131.71 € |
| BRENS | 282 986.04 € | MAGNIEU | -495 904.03 € | ST GERMAIN | 15 648.42 € |
| BURBANCHE | -9 215.94 € | MARIGNIEU | 10 427.98 € | ST MARTIN DE BAVEL | -23 272.46 € |
| CEYZERIEU | -136 277.68 € | MASSIGNIEU | 154 966.61 € | VIRIEU LE GRAND | 1 800.32 € |
| CHAZEY- BONS | 198 210.12 € | MURS ET GELIGNIEUX | 166 965.03 € | VIRIGNIN | 237 883.05 € |
| CHEIGNIEU | -19 617.51 € | PARVES ET NATTAGES | 52 917.75 € | VONGNES | 12 589.61 € |
| COLOMIEU | -3 459.37 € | | | | |
| | | | | | -789 164.47 € |
| EN ROUGE AC NEGATIVES : versements des communes à CCBS | | | | | 5 916 593.87 € |
| EN NOIR AC POSITIVES : versements de CCBS aux communes | | | | | 5 127 429.40 € |

Subventions et participations versées en 2016

| <i>Organismes privés subventionnés en 2016</i> | | <i>Montant</i> |
|---|---|-----------------------|
| <i>Domaine économique</i> | | |
| Initiatives Bugey | Participation "créateurs et repreneurs d'entreprises" | 29 115 |
| UCAB | Bugey expo | 10 000 |
| <i>Domaine santé et social</i> | | |
| ADAPA | Aides à domicile aux personnes âgées | 26 595 |
| ADMR Bugey Sud | Aides à domicile aux personnes âgées | 10 440 |
| Ain Domicile Services | Aides à domicile aux personnes âgées | 5 850 |
| ADIL de l'Ain | Agence départementale d'information sur logement | 2 800 |
| Mission Locale Jeunes | Insertion professionnelle et sociale des jeunes | 21 800 |
| Alcool Ecoute Joie Santé | Aide personnes en difficulté avec l'alcool | 200 |
| Les Brigades vertes | Action politique de la Ville | 3 000 |
| Association ALFA 3A | Action politique de la Ville | 1 000 |
| Ain Geste d'Avenir | Action politique de la Ville | 1 000 |
| <i>Domaines touristique culturel sportif</i> | | |
| Bugey Sud tourisme (OT) | Fonctionnement | 414 800 |
| Belley Sport Pédestre | Courir en Bugey | 500 |
| Moto club Belleysan | Moto-cross | 400 |
| Cyclisme Organisation | Tour de l'Ain | 14 000 |
| Cyclo Bugey Belley | Randonnée des Lacs | 1 000 |
| Tour du Valromey | Organisation course cycliste | 7 000 |
| Les Arroiseurs | Festival "Art'Zébouilles" | 3 000 |
| Association sportive de Virignin | Concours d'attelage équestre national | 500 |
| AFOCG 01 | L'Ain de ferme en ferme | 300 |
| Théâtre de la chrysalide | Projet culturel | 1 000 |
| Virieu animations | Fête du lac | 1 500 |
| Engrangeons la musique | Caves en fête | 2 000 |
| Bugey Sud Actif | Subvention fonctionnement | 0 |
| Haut-Rhône N'Rollers | Roll'Athlon 100 | 500 |
| Comité des fêtes de Saint-Benoît | Fête du bois | 0 |
| UNSS | Jeux des lycéens | 0 |
| Carnaval en Bugey | Carnaval à Belley | 0 |
| Les frères Serpollet | Foire aux vins | 3 000 |
| Maison des lycéens du Bugey | Route des saveurs | 300 |
| ABSA | Subvention fonctionnement | 1000 |
| Ass Sportive Pêche à la Mouche | Championnat de France | 1 000 |
| Jeanne d'Arc Belley GSF | Grand prix de l'Ain | 1 500 |
| Chorale Chantelouve | Concert Missa Tango | 500 |
| Amicale Sapeur pompiers Peyrieu | Championnat régional cyclisme | 250 |
| <i>Participation dans des organismes publics en 2016</i> | | <i>Montant</i> |
| EID Entente Interdépartementale Démoustication | | 64 000 |
| SMPB Syndicat Mixte du Pays du Bugey | | 213 098 |
| SCOT Schéma de Cohérence Territoriale | | 78 449 |
| Syndicat du Haut Rhône | | 2 202 |
| Syndicat du Séran | | 51 063 |
| Ville de Belley (Les Entretiens au Pays de Brillat-Savarin + fête du sport) | | 8 000 |

Les principales ressources de fonctionnement 2016 du budget principal

| Réalisé en 2016 | |
|--|------------|
| Atténuation de charges (remboursement charges de personnel) | 8 700 |
| Produits des services (dont mise à disposition du personnel / vente tickets TAD/ entrées du musée Escale) | 217 500 |
| Impôts et taxes (fiscalité TH – TFB – TFNB - CFE - CVAE - TEOM)/Attribution de compensation/FNGIR | 13 349 200 |
| Produits de la taxe de séjour | 31 800 |
| Dotations de l'Etat et subventions diverses perçues | 2 540 000 |
| Revenus des immeubles et divers | 165 000 |
| Amortissements | 53 000 |
| Résultat excédentaire reporté de 2015 | 4 454 178 |

Les principales ressources de fonctionnement 2016 du budget principal

| Bases fiscales | 2014 effectives | 2015 effectives | | 2016 Effectives |
|-------------------|--------------------|--------------------|--------|--------------------|
| TH | 37 590 686 | 39 062 228 | 3.91% | 38 549 700 |
| FB | 38 250 615 | 40 196 130 | 5.09% | 40 749 637 |
| FnB | 610 933 | 616 001 | 0.83% | 622 821 |
| CFE | 19 070 084 | 19 382 059 | 1.64% | 19 553 349 |
| Taux CCBS | 2014 | 2015 | | 2016 |
| TH | 3.62% | 3.62% | | 3.62% |
| FB | 3.57% | 3.57% | | 3.57% |
| FnB | 11.97% | 11.97% | | 11.97% |
| CFE | 24.74% | 24.74% | | 24.74% |
| Bases TEOM | 2014 effectives | 2015 effectives | | 2016 |
| TEOM territoire 1 | 26 053 937.00 | 26 512 685.00 | | 27 115 234.00 |
| TEOM territoire 2 | 10 976.00 | 11 071.00 | | 11 180.00 |
| TEOM ex CCTE | 1 643 935.00 | 1 690 139.00 | | 1 722 808.00 |
| Taux TEOM | 2014 | 2015 | | 2016 |
| TEOM territoire 1 | 8.22% | 8.07% | | 7.99% |
| TEOM territoire 2 | 5.75% | 5.65% | | 5.59% |
| TEOM ex CCTE | 7.65% | 7.93% | | 7.99% |
| Produits fiscaux | 2014 | 2015 | | 2016 |
| TH | 1 360 783 € | 1 414 053 € | 3.91% | 1 395 499 € |
| FB | 1 365 547 € | 1 435 002 € | 5.09% | 1 454 762 € |
| FnB | 73 129 € | 73 735 € | 0.83% | 74 552 € |
| CFE | 4 717 939 € | 4 795 116 € | 1.64% | 4 837 499 € |
| TOTAL 1 | 7 517 397 € | 7 717 906 € | | 7 762 311 € |
| Evolution N - N-1 | | 200 509 € | 2.67% | 44 405 € |
| Produits TEOM | 2014 | 2015 | | 2016 |
| TEOM territoire 1 | 2 141 633.62 | 2 139 573.68 | -0.10% | 2 166 507.20 |
| TEOM territoire 2 | 631.12 | 625.51 | -0.89% | 624.96 |
| TEOM ex CCTE | 125 761.03 | 134 028.02 | 6.57% | 137 652.36 |
| TOTAL 2 | 2 268 026 € | 2 274 227 € | | 2 304 785 € |

02

LES SERVICES SUPPORTS

| Autres produits | 2014 | 2015 | | 2016 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|--------|----------------------|
| CVAE | 1 091 711.00 | 1 130 665.00 | 1.13% | 1 016 849.00 |
| CVAE dégrévé | 419 929.00 | 398 070.00 | ## | 402 193.00 |
| TASCOM | 323 004.00 | 297 295.00 | -7.96% | 326 117.00 |
| GIR versement | 259 044.00 | 259 038.00 | 0.00% | 259 038.00 |
| IFER | | | | |
| Eolien | | 3 817.00 | | 3 854.00 |
| photovoltaïque | | 829.00 | | 837.00 |
| centrale hydraulique | 320 493.00 | 180 328.00 | 1.82% | 182 114.00 |
| Transformateurs | | 91 001.00 | | 91 910.00 |
| stations radio | | 45 519.00 | | 48 481.00 |
| canalisation gaz | | 4 818.00 | | 4 833.00 |
| AC négatives des communes | 779 604.83 | 891 000.00 | | 789 165.00 |
| Taxe de séjour | 25 930.00 | 28 000.00 | | 31 766.00 |
| Autres taxes | 66 162.98 | 63 991.00 | | 46 379.00 |
| TOTAL 3 IMPOTS ET TAXES 1+2 | 13 071 301.83 | 13 386 504.42 | | 13 270 631.92 |
| Evolution N - N-1 | | 315 203 € | 2.41% | - 115 873 € |

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

| DOTATIONS ET PARTICIPATIONS | 2014 | 2015 | | 2016 |
|---|----------------------|----------------------|---------|----------------------|
| alloc CFE | 28 170.00 | 18 633.00 | | 15 864.00 |
| allocTH | 132 066.00 | 148 892.00 | 4.60% | 123 795.00 |
| alloc FB | 1 832.00 | 1 991.00 | ## | 4 047.00 |
| alloc FNB | | | | |
| Taxe additionnelle FNB | | | | |
| DCRTP | 154 484.00 | 154 484.00 | | 154 484.00 |
| DOTATION D'INTERCOMMUNALITE | 232 171.00 | 131 961.00 | -56.84% | 0.00 |
| DOTATION COMPENSATION | 1 920 369.00 | 1 878 458.00 | -2.18% | 1 847 659.00 |
| Prélèvement sur fiscalité au titre du Redressement des Finances Publiques | | | | -41 849.00 |
| TOTAL 4 DOTATIONS ET PARTICIPATION | 2 469 092.00 | 2 334 419.00 | | 2 104 000.00 |
| Evolution N - N-1 | | -134 673.00 | -5.45% | -230 419.00 |
| FPIC | -78 619.00 | -197 177.00 | | -274 138.00 |
| TOTAL IMPOTS ET DOTATIONS 3+4 | 15 461 774.83 | 15 523 746.42 | | 15 100 493.92 |
| Evolution N - N-1 | | 61 972 € | 0.40% | -423 252.51 |

Investissements

Les dépenses globales s'élèvent à 2 906 256.48 € et les recettes à 2 139 579 €, ce qui représente un **déficit de l'exercice de 766 677 €** (sans restes à réaliser)

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2016 au budget principal

| | Réalisé en 2016 |
|---|-----------------|
| Frais d'études | 149 000 |
| Fonds de concours aux communes | 36 500 |
| Achats véhicules | 30 000 |
| Travaux de bâtiment/ Ecoles/ boulodrome/Musée Escalé Haut Rhône/ Informatique | 108 000 |
| Travaux de voirie pour les communes | 1 803 000 |
| Etudes aménagement sites touristiques | 74 000 |
| Avance de trésorerie SMPB | 210 000 |
| Amortissement /écritures d'ordre / créances | 217 000 |
| Remboursement des emprunts (capital) | 278 000 |



LES BUDGETS ANNEXES

Les principales dépenses réalisées en 2016 dans les budgets annexes

| | Dépenses de fonctionnement en 2016 | Dépenses d'investissement 2016 |
|---|------------------------------------|--------------------------------|
| Maison médicale à Virieu-le-Grand | 47 167 | 80 351 |
| Camping site du lac de Virieu-le-Grand | 96 428 | 20 528 |
| Service ADS (Autorisation du droit des sols) | 125 120 | 0 |
| (budget entièrement équilibré avec la participation des communes adhérent au service) | | |
| Orofusion (bâtiments industriels à Saint-Benoît) | 10 064 | 94 533 |
| SPANC (service public d'assainissement non collectif) | 30 565 | 0 |
| Port de plaisance | 62 399 | 492 750 |
| Construction de deux bâtiments industriels | 78 560 | 66 000 |
| Za de l'ousson nord à Magnieu | | |
| ZAC de la Picardière à Virignin | 1 213 | 1 213 |
| ZA Ousson nord à Magnieu | 0 | 0 |
| ZA en Sauvye à Virieu le Grand | 1 970 | |
| Actipôle Rhône Bugey | 81 790 | 960 500 |

LA DETTE

La dette au 31 décembre 2016

| | Année départ | Année fin | Organisme | code | Objet | Capital de départ | Taux | Remb | Capital restant dû au 31 12 2016 | % Krif Co | Remboursement capital 2016 | Remboursement intérêts 2016 | |
|------------------|--------------|-----------|------------|------|------------------------------------|--------------------------|--------------|-------|----------------------------------|--------------|----------------------------|-----------------------------|-------------|
| Budget principal | 2005 | avr-16 | CE | 3 | Bouloirome | 245 000.00 € | 4.12% | T | - € | 0% | 11 165.39 € | 172.50 € | |
| | 2010 | janv-30 | CE | 6 | Terrain hôpital Beley | 800 000.00 € | 2.91% | A | 507 410.85 € | 63% | 39 031.60 € | 17 273.92 € | |
| | 2013 | juin-28 | CE | 3 | Base multimodale aviron | 450 000.00 € | 4.08% | T | 345 000.00 € | 77% | 30 000.00 € | 14 841.00 € | |
| | 2002 | oct-16 | Agence eau | 5 | Bracuation STEP | 48 783.69 € | 0.50% | A | - € | 0% | 3 367.00 € | 16.85 € | |
| | 2002 | oct-16 | Agence eau | 5 | Construction STEP | 441 035.01 € | 0.50% | A | - € | 0% | 30 439.94 € | 152.17 € | |
| | 2004 | mai-19 | CA | 2 | Réhabilitation ferme Neyrieu | 150 000.00 € | 4.16% | T | 31 879.52 € | 21% | 11 856.62 € | 1 636.06 € | |
| | 2005 | avr-19 | CA | 5 | Tx enrochement S. FURANS | 38 000.00 € | 4.21% | A | 9 359.13 € | 25% | 2 871.10 € | 514.89 € | |
| | 2003 | juin-23 | CM | 1 | Ecole Ceyzérieu et Culoz | 800 000.00 € | 3.91% | M | 330 824.38 € | 41% | 43 850.38 € | 13 869.50 € | |
| | 2006 | févr-26 | CA | 1 | Ecole primaire Culoz | 300 000.00 € | 3.52% | M | 163 666.47 € | 55% | 14 869.42 € | 6 046.10 € | |
| | 2003 | déc-22 | CA | 1 | Ecole primaire Culoz | 198 497.00 € | 4.78% | M | 92 348.03 € | 47% | 11 381.74 € | 4 167.02 € | |
| | 2013 | nov-32 | BP | 1 | extension école primaire Ceyzérieu | 1 000 000.00 € | 2.70% | A | 866 612.75 € | 87% | 38 503.54 € | 47 666.41 € | |
| | 2011 | mars-31 | CE | 1 | tx groupe scolaire Béon | 450 000.00 € | 3.22% | T | 348 654.05 € | 77% | 18 994.23 € | 11 610.45 € | |
| | 2013 | déc-32 | B P | 1 | tx école maternelle Culoz | 547 288.00 € | 2.70% | M | 485 671.37 € | 89% | 22 389.97 € | 17 281.31 € | |
| | port | 2015 | déc-34 | CA | 3 | Port plaisance - phase 1 | 700 000.00 € | 3.21% | M | 674 624.68 € | 96% | 26 201.97 € | 21 272.19 € |
| | port | 2015 | sept-35 | CE | 3 | Port caennaise | 400 000.00 € | 1.77% | M | 395 823.10 € | 99% | 16 893.54 € | 6 869.46 € |
| Maison médicale | 2012 | janv-27 | CA | 4 | Maison médicale | 103 620.00 € | 4.98% | A | 80 815.90 € | 78% | 5 410.94 € | 4 281.31 € | |
| | 2011 | août-26 | CA | 4 | Maison médicale | 325 000.00 € | 3.50% | A | 254 007.09 € | 78% | 19 327.90 € | 8 890.25 € | |
| Orofusion | 2006 | mars-20 | CA | 2 | Opération économique | 600 000.00 € | 3.30% | A | 227 585.28 € | 38% | 42 610.43 € | 7 510.31 € | |
| Photovoltaïque | 2011 | oct-21 | CE | 2 | photovoltaïque | 30 000.00 € | 2.61% | T | 18 927.11 € | 63% | 2 952.98 € | 465.26 € | |
| Activité ADS | 2014 | nov-29 | CA | 2 | Bâtiment Sabo | 128 500.00 € | 2.74% | M | 120 302.71 € | 94% | 7 235.28 € | 3 221.76 € | |
| | 2014 | nov-29 | CA | 2 | Bâtiment Coloplas | 285 000.00 € | 2.74% | M | 266 819.22 € | 94% | 16 047.11 € | 7 145.53 € | |
| Actipôle | 2015 | sept-35 | CE | 2 | Bâtiment Actipôle | 1 900 000.00 € | 1.77% | M | 1 880 159.69 € | 99% | 80 244.36 € | 32 629.92 € | |
| TOTAUX | | | | | | 9 940 723.70 € | | | 7 100 491.33 € | | 495 645.44 € | 227 534.17 € | |

Dans le cadre du retour de la compétence scolaire au 01/01/2017 aux communes de Culoz, Ceyzérieu, Béon et Lavours, les emprunts liés à cette compétence sont transférés aux communes concernées.

Répartition des emprunts par compétence au 31 12 2016

(capital restant dû tous budgets confondus)

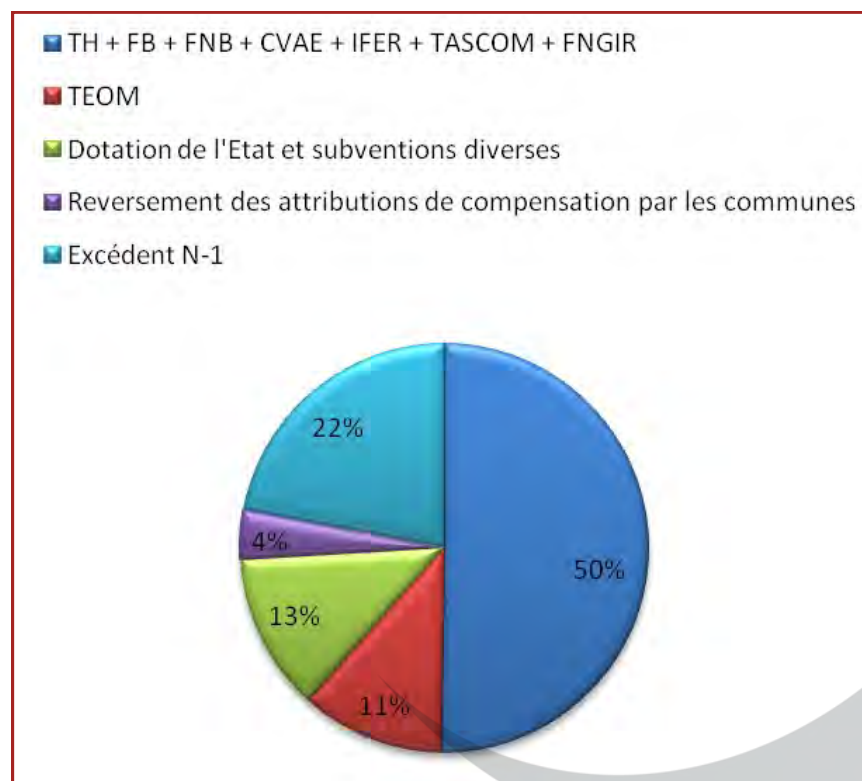


Quelques ratios du budget général

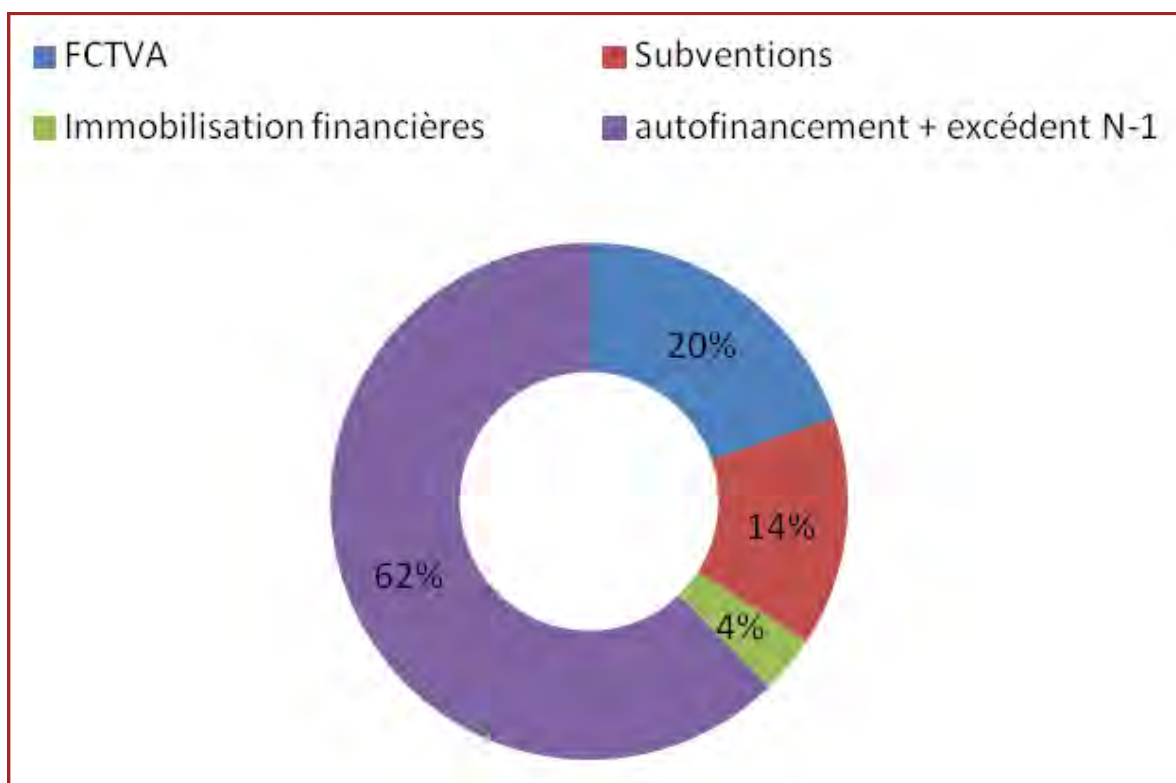
(rappel nombre d'habitants : 29 970)

- Dépenses réelles de fonctionnement / population : 450.13
- Produit des impositions directes / population : 454.92
- Recettes réelles de fonctionnement / population : 554.56
- Dépenses d'équipement brut / population : 110.73
- Encours de la dette / population : 250 €
- Dépenses de personnel/dépenses réelles fonctionnement : 9 %

Les recettes de fonctionnement 20 M€



Les recettes d'investissement 1.6 M€



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN 2015 - 2016

Calcul de la CAF nette du budget général

| Soldes intermédiaires de gestion | CA 2015 | CA 2016 |
|--|--------------------|--------------------|
| Charges de gestion courante | 13 217 330 € | 13 023 608 € |
| <i>(dont subvention aux budgets annexes)</i> | <i>122 000 €</i> | <i>160 000 €</i> |
| Recettes de gestion courante | 16 197 519 € | 16 204 240 € |
| Excédent du budget de gestion | 2 980 189 € | 3 180 632 € |
| Charges financières | 144 862 € | 127 324 € |
| Charges exceptionnelles | 114 582 € | 339 500 € |
| <i>(dont subvention aux budgets annexes)</i> | <i>100 000 €</i> | <i>190 000 €</i> |
| Produits financiers | 337 € | 169 € |
| Produits exceptionnels | 4 293 € | 39 412 € |
| CAF Brute | 2 725 375 € | 2 753 389 € |
| Remboursement du capital | 278 130 € | 278 721 € |
| CAF Nette | 2 447 245 € | 2 474 668 € |

02

LES SERVICES SUPPORTS



LA COMMUNICATION

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Afin de ne pas accroître la confusion engendrée par la question de modification de périmètre et de compétences, le choix a été de renoncer à la publication du journal communautaire pourtant prêt en juin 2016 et de concentrer les moyens humains et financiers sur le lancement de la stratégie vélo adoptée fin 2015.

Un important travail a été réalisé pour créer et mettre en place des outils de communication en lien avec la marque BUGEY VELO

Objectif :
Développer les nuitées et la consommation touristique

Le positionnement touristique retenu :
Le tourisme à vélo....

Les cibles prioritaires :
Les cycloportifs /les familles et seniors actifs

Les bassins de clientèle :
Nord-est, Sud-est, Bénélux, Suisse et Allemagne

Installation de la maison du vélo à Culoz



Acquisition d'un fourgon pour rendre mobile l'OT

Pavoisement des principaux ronds-points routiers du territoire



Habillage du siège de la CCBS au 34 grande rue à Belley et de l'hôtel de ville de Culoz



Réalisation du Clip Bugey Vélo
<http://www.bugeyvelo.com>



02

LES SERVICES SUPPORTS



LE SIG (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

Mis en place à l'automne 2015, le service SIG de la CCBS a pour objectif de contribuer à une meilleure appréhension du territoire à travers l'intégration de nouveaux outils informatiques et cartographiques dans la gestion des compétences communautaires. La définition et la mise en œuvre des politiques de gestion, d'aménagement et de développement du territoire BUGEY SUD, peuvent désormais s'appuyer sur les

productions et analyses (statistiques, cartographiques) mises à disposition par le SIG.

C'est un outil d'aide à la décision.

En plus des activités quotidiennes (administration du SIG, gestion des données, cartographie etc.), **quelques projets thématiques ont marqué l'année 2016.**

TOURISME

Numérisation partielle des circuits vélo

dans le cadre de la réalisation de la carte touristique Bugey Vélo

Projet d'une base de données pour la gestion des sentiers de randonnée

Circuit "Lacs et vignes"
Belley-Pollieu-Vongnes-Ceyzérieu-Talissieu-Artemare-St-Martin-Magnieu

Légend / Key

Itinéraires cyclables / Cycles tracks

- Boucle "Lacs et Vignes" / ViaRhôna

Services-Activités / Services

- Office de tourisme / Tourist office
- Gare SNCF / Railway station
- Location vélo / Bike rental
- Sentier thématique / Themed trail
- Réserve naturelle / Nature reserve
- Camping
- Loisirs / Leisure park
- Pêche / Fishing
- Cascade / Waterfall
- Baignade / Swim
- Port / Harbor
- Patrimoine / Heritage
- Eglise / Church
- Musées, maisons thématiques / Museums thematic houses
- Caveau / Winery
- Four / Oven
- Produits du terroir / Local products
- Galerie et artisan d'art / Gallery and art artisan

Circuit route / Road biking
Difficulté: moyen / Difficulty: medium
Dénivelé: 416 m / Difference in height: 416 m
Longueur: 40 km / Circuit length: 40 km
Temps moyen: 2h30 / Average time: 2:30

Carte cyclo : Lacs et vignes

02

LES SERVICES SUPPORTS

Création d'un atlas des Zones d'Activités Economiques

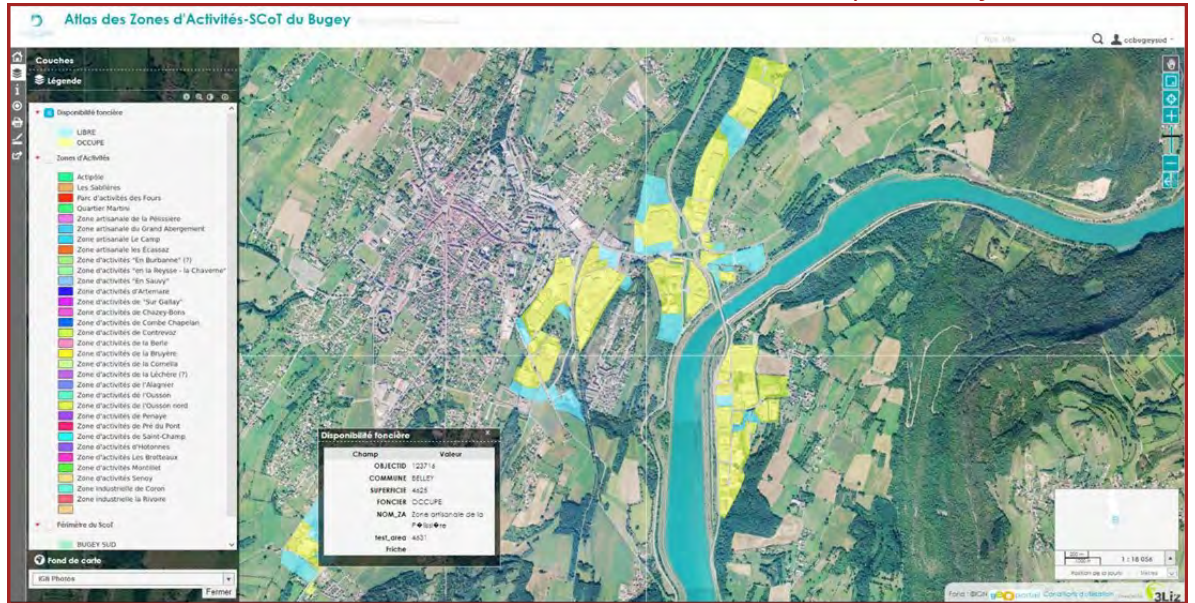
sur le périmètre du SCOT en collaboration avec le syndicat mixte du Bugey.

Modélisation des projets d'aménagement

prévus sur la zone de la Picardière.

ECONOMIE ET SCOT

Visualisation de la disponibilité foncière des ZA

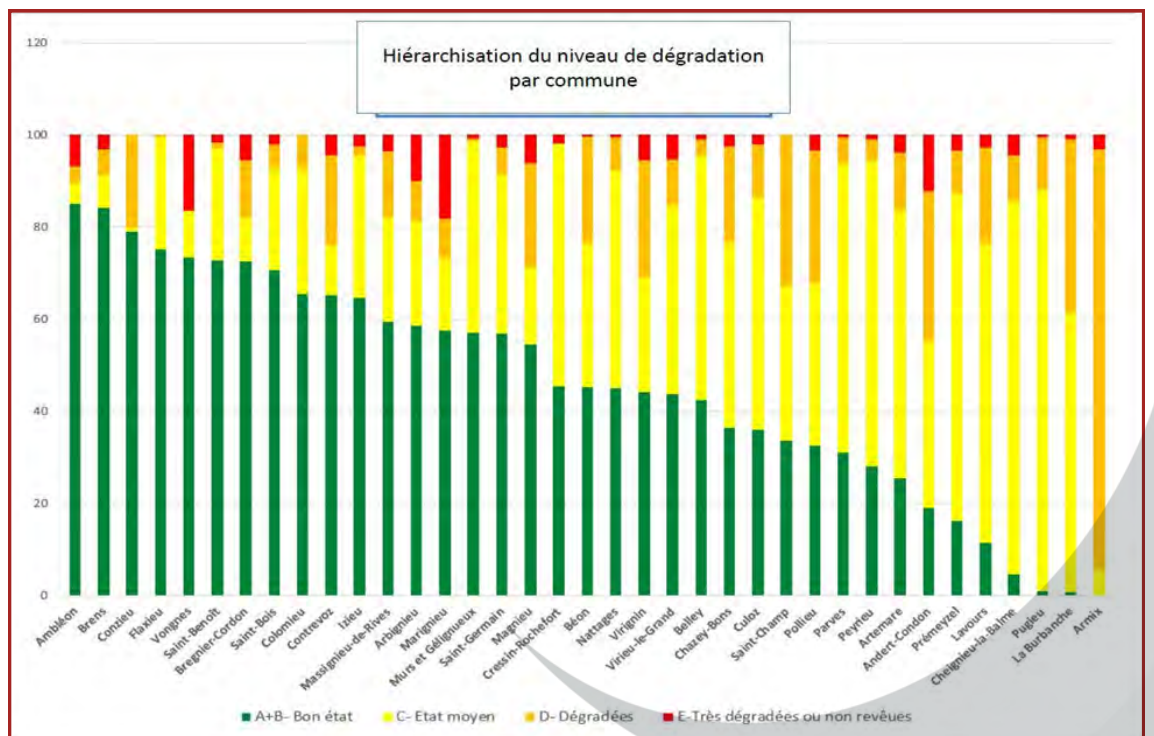


VOIRIE

Création d'un référentiel Voirie

et mise en place d'un SIG-ROUTES

Synthèses statistiques et cartographiques du diagnostic qualité des voies



Hiérarchisation du niveau de dégradation par commune

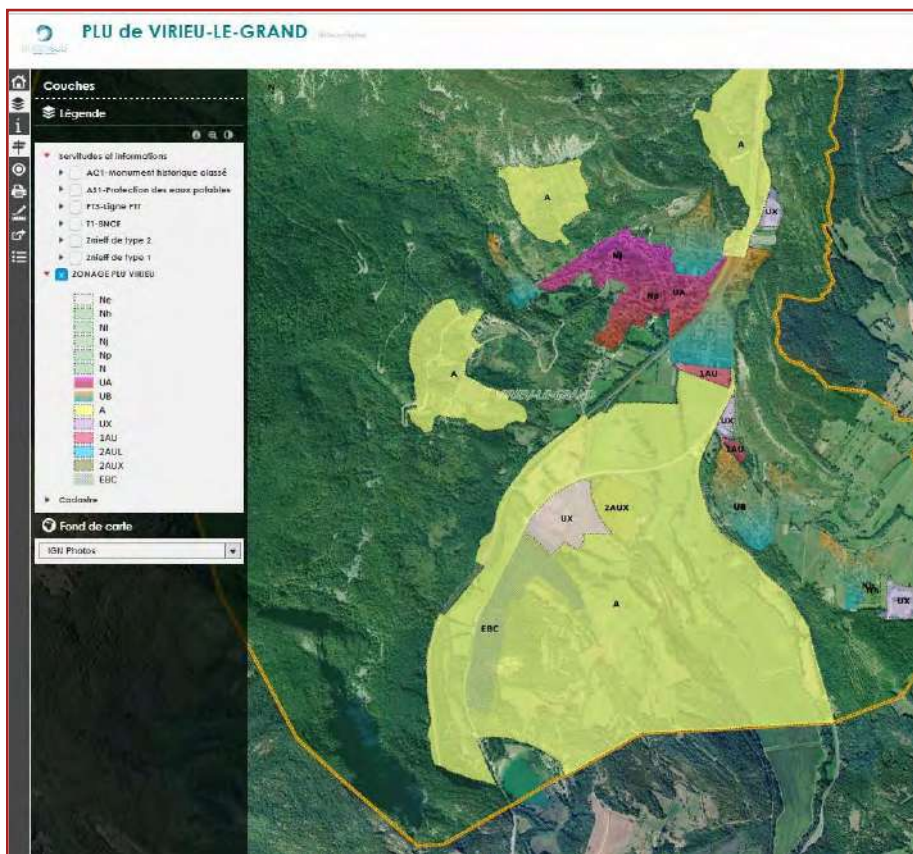
02 LES SERVICES SUPPORTS

Projet de collecte et de numérisation des documents d'urbanisme

(en relation avec le SIEA)

URBANISME

Diffusion des DU numérisés sur carto'bugeysud



WEBSIG

Pour faciliter l'accès aux données et aux projets SIG de la CCBS, le portail Carto'Bugey a été mis en place.

Il permet de répondre à la demande nationale de vulgarisation de l'OpenData et de modernisation de l'action publique.



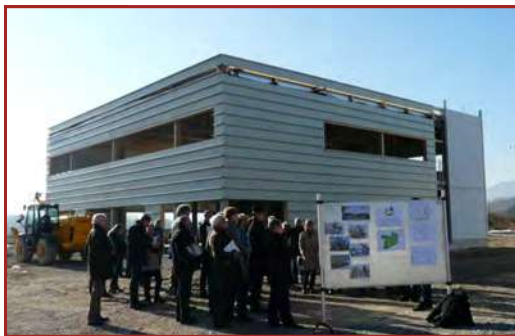
03

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT

L'ÉCONOMIE

L'ACTIPÔLE

Jeudi 8 décembre 2016, l'ensemble des élus de BUGEY SUD et du Valromey ont visité le parc de l'Actipôle BUGEY SUD en cours de construction à Virignin.



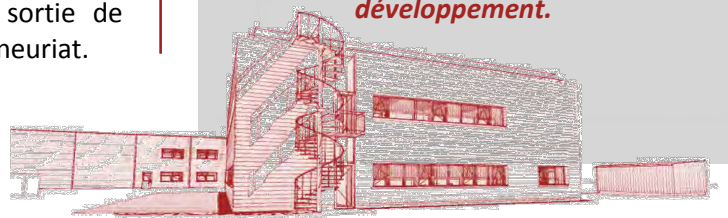
Cette rencontre constitue une étape clef pour le **lancement officiel de ce parc d'activités dénommé l'Actipôle BUGEY SUD**, représentant un pôle majeur pour le territoire, avec la sortie de

deux bâtiments dédiés à l'entrepreneuriat.

Focus sur la réalisation de deux bâtiments dédiés à l'entrepreneuriat «LA TOILE» et «LA FABRIQUE».

Ce site comprend une **pépinière et un hôtel d'entreprises** pouvant accueillir des activités sensibles au thème de la transition énergétique, de l'eau et des nouvelles technologies. Il propose également une **offre foncière** sur près de 7 hectares afin d'assurer le développement immobilier de projets «clés en main» et faciliter l'implantation d'autres prospects. Par ailleurs, une extension du parc est programmée pour une superficie supplémentaires de 15ha portant le total à 22ha.

Ce lieu sera demain l'espace générateur de rencontres, d'innovation et de développement.



JOURNÉE DE TERRAIN

Une journée de terrain a été organisée pour des échanges de pratiques sur le fonctionnement des pépinières d'entreprises,

en présence du Président **René Vuillerod**, du 1^{er} vice-Président **Pierre Roux**, du vice-Président à l'économie **Dimitri Lahuerta** et de membres de la commission développement économique, **Paul Gambérini** et **Thierry Petit**.

La journée fut instructive, riches d'échanges et conviviale avec une immersion au sein des

espaces de travail d'aujourd'hui (le Mug – espace de co-working et de travail collaboratif) destinés aux nouveaux profils d'entrepreneurs.



Convention de partenariat entre BUGEY SUD et Bugey Développement le 18 octobre 2016 : un nouveau siège et des ambitions communes.



BUGEY DEVELOPPEMENT est un club d'entreprises qui rassemble plus de 70 dirigeants locaux et qui souhaite contribuer au développement du territoire sur des thématiques telles que les transports, l'emploi-formation, la téléphonie, le déploiement de la fibre, l'humain et le développement

durable.

Partageant les mêmes ambitions pour BUGEY SUD, la Communauté de communes et le club d'entreprises ont souhaité associer leurs forces et travailler conjointement pour faire avancer des thématiques stratégiques pour le territoire et son développement.

Bugey Développement va implanter son siège au sein de l'Actipôle et participera ainsi à la dynamique de ce site économique.

La signature de cette convention a donc pour objectif de sceller ce partenariat autour d'axes de travail précis.

LE PARTENARIAT AVEC BUGEY DEVELOPPEMENT

Conscients que l'action de la collectivité ne peut s'inscrire que dans une dimension concertée avec l'ensemble des acteurs économiques locaux, la Communauté de communes BUGEY SUD a souhaité formaliser les partenariats jugés stratégiques.

RENCONTRES



P'tit déj. de l'économie avec les prescripteurs locaux, directeurs de banques et responsables de cabinets comptables le 13 janvier 2016.

L'objectif de cette rencontre était double : rappeler les orientations de BUGEY SUD en matière de

stratégie de développement économique, présenter un nouvel acteur en faveur de l'accompagnement et du financement de créateurs, repreneurs en croissance d'entreprises sur le territoire de Bugey Sud : **Réseau Entreprendre Savoie** et surtout avoir un regard des professionnels sur le climat et la tendance du marché.

La Communauté de communes BUGEY SUD a animé les rencontres semestrielles des acteurs de l'emploi.

Elles réunissent l'agence locale Pôle Emploi, la Mission Locale Jeune et les agences d'emploi. Au-delà du partage des chiffres de l'emploi et des besoins locaux, ces rencontres permettent d'initier des actions communes répondant aux spécificités du bassin d'emploi.



03

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT



Par ce bel exemple de rachat, effectif depuis le 05 février dernier, le territoire prouve qu'il a su mobiliser ses forces et ses atouts pour donner l'envie et l'ambition à Monsieur Durand d'investir dans cet outil immobilier différenciant pour le territoire. Il s'agit d'un espace d'activités d'importance avec une visibilité et des potentialités au sein d'une zone d'activités en pleine effervescence.

RÉHABILITATION DES FRICHES CIAT

BUGEY SUD a accompagné le rachat de l'ensemble du site ex-CIAT, aujourd'hui « TAIC ».

La Communauté de communes accompagne les promoteurs ou investisseurs, avec la MEA (Mission Economique de l'Ain) pour retrouver une vie aux friches du bassin (Ugiparc à Belley, ex-Promater à Belley, ex-bâtiment Landot à Virieu-le-Grand...)

VISITE ENTREPRISES DES ZONES D'ACTIVITÉS



Les élus de la Communauté de communes BUGEY SUD accompagnés des maires concernés rencontrent les entreprises des zones d'activités du territoire.

Journées de terrain au cœur des entreprises des zones d'activités.

Dialogue dirigeant

- 24 chefs d'entreprises rencontrés en 2016, soit 2 rendez-vous par mois pour échanger sur l'actualité et les perspectives avec les comptes clés du bassin.

BUGEY SUD AU CÔTÉ DE SES PARTENAIRES

- Soutien à Initiative Bugey
- Soutien à Bugey Expo
- Participation au salon « Les rendez-vous de l'emploi au féminin » à Culoz, avec la MIFE
- Participation aux ateliers d'experts de la CCI



03

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT

L'Ouverture du service Très Haut Débit via le réseau public Fibre Optique Li@in sur la Zone d'Activités la Bruyère de Brégnier Cordon est effective depuis avril 2016.

LA FIBRE OPTIQUE

La Communauté de communes BUGEY SUD donne les moyens aux entrepreneurs de passer au très haut débit depuis le mois de mars 2016. Une convention a été passée à cet effet avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité (SIEA) pour le déploiement du réseau de fibre optique Li@in avec une participation de

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Li@in
Réseau public
Fibre optique
des communes de...

SECURITE
Rapidité
Capacité
Simultanéité
Efficacité de connexion

Accédez au Très Haut Débit
sur la Zone d'Activités La Bruyère de Brégnier-Cordon

Testez votre éligibilité à la Fibre Optique

www.reso-liain.fr

PROFESSIONNELS

Vidéo/Visio-conférence
Hébergement à distance
Partage de connexions

Interconnexion de sites distants
Téléchargements ultra-rapides
Fichiers / plans / photos / images / vidéos
Téléphonie sur IP

SIEA Rhône-Alpes AIN

l'intercommunalité à hauteur de 24 000 €.

Cette solution a pu être déployée grâce à l'implication des élus qui ont pu profiter du raccordement en fibre optique du Musée d'Izieu desservi en début d'année.

LA RADIO FIBRÉE



Un nouvel outil proposé par la société

Ambassade Sud Est (AMBSE) pour accéder au haut débit en WIFI par voie hertzienne : la radio fibrée (sur le réseau du SIEA).

Acteurs et élus locaux se sont fortement impliqués pour aboutir à l'équipement des zones de Coron / La Rivoire de Belley / Virigin le 16 mars 2016.

INSTALLATION D'UN RIS SUR LA ZONE DE CORON

Le panneau « Relais Information Service » (RIS) installé par la ville de Belley et la Communauté de communes a été inauguré.

Plus d'une trentaine de dirigeants d'entreprises des deux zones se sont déplacés pour un apéritif contact chez Thierry Gagniou, directeur du garage Peugeot-Citroën.



Les objectifs attendus de ce dispositif s'inscrivent dans les orientations stratégiques de développement économique de la CCBS annoncées pour le mandat et notamment à travers l'objectif de « créer les conditions favorables au développement d'activités créatrices d'innovations, d'emplois et de richesses ».

- Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain
- Région Rhône-Alpes (CDDRA)

1^{er} projet soutenu dans le cadre du dispositif : PIC BOIS

[entreprise installée en zone artisanale communautaire de La Bruyère à Brégnier Cordon]



Le projet innovant : Projet de mobilier modulable en bois

L'école concernée : ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

L'action : l'objectif des travaux d'étude sera de réfléchir aux services proposés par l'ensemble de ces composants selon leur mode d'assemblage, pour différentes utilisations.

Plusieurs **étapes** seront nécessaires avec en premier temps l'identification d'un kit d'éléments constructifs permettant de réaliser plusieurs mobiliers susceptibles de satisfaire plusieurs usages chez un même utilisateur (client).

Un **deuxième temps** sera consacré au travail de créativité visant à définir une unité fonctionnelle décrivant l'ensemble des usages combinés ou séquentiels d'un même kit avec l'objectif d'identifier des cibles d'applications.

SOUTIEN A L INNOVATION

L'enjeu consiste à **conforter la base productive existante en soutenant l'innovation au sein de l'entreprise**, qui est devenue une nécessité face à la concurrence. Il s'agit d'identifier avec les chefs d'entreprises un projet dormant / innovant à développer par la création de partenariat entre les entreprises et les étudiants / chercheurs d'universités et / ou grandes écoles d'ingénieurs et / ou de commerce.

La Communauté de communes BUGEY SUD travaille avec la CCI de l'Ain dans l'atteinte de ses objectifs. La Chambre consulaire a pour mission de détecter les PME pouvant entrer dans le dispositif, a qualifier la problématique des projets, a mettre les PME en relation avec un laboratoire ou une grande école et a assurer le suivi de cette relation de sorte qu'elle aboutisse à la réalisation d'une innovation ou au réveil d'un projet dormant dans des conditions économiques satisfaisantes (convention tripartite entreprise / labo ou école / CC BUGEY SUD).

Financeurs :

- Communauté de communes BUGEY SUD

Le pôle développement économique / Un service connecté ...

- **Le blog**
www.bugeysud-entreprendre.fr
- **La page Facebook**
Economie en Bugey Sud
- **La Newsletter**

LES CHIFFRES-CLES 2016

12 230 emplois pour 14 896 actifs

3 200 emplois industriels soit :

26% du total des emplois

22% pour le département de

l'Ain (le plus industrialisé de France)

85% des actifs travaillent sur le territoire

2 300 actifs du territoire partent travailler à l'extérieur de l'intercommunalité alors que

2 500 actifs viennent travailler sur le territoire

2 000 entreprises environ

03

LE PÔLE
DÉVELOPPE-
MENT

Les étudiants en licence professionnelle de l'IUT d'Annecy ont été accueillis par la CC BUGÉY SUD le 22 avril 2016.



Présentation en image avec la vidéo officielle du Tour de France.

M. René Vuillerod, Président de la Communauté de communes a accueilli les étudiants avant de laisser M. Alain

Saurel et M. Pierre Roux commenter les axes de la stratégie d'économie touristique.

Présentation des actions autour de l'évènement phare «le Tour de France 2016» par Sabrina Chauvet, guide et médiatrice culturelle à l'Office de Tourisme de Belley.

Initiation à l'avifit avec Alain Canton, coach sportif du club de l'aviron Bugéy Haut Rhône avant de « se jeter à l'eau » pour une séance d'aviron sur le canal.

Tables rondes avec échanges sur la stratégie de développement économique en Bugéy et la transversalité des actions économie-tourisme par Cendrine Gens, responsable du service développement économique.

Départ avec un détour par le port de Virigin.

Commentaires des étudiants: « vous avez tout, il ne reste plus qu'à mettre en musique les actions », « un territoire méconnu qui mérite que l'on s'y attarde ! »

JOURNÉE ÉTUDIANTS IUT D'ANNECY

C'est la deuxième année consécutive qu'est organisée une **journée de découverte du territoire**, de ses richesses et de la dynamique économique engagée par les élus, associé à un moment d'initiation à l'aviron. Cette journée est **inscrite dans le cursus de la licence Pro de l'IUT** dirigé par M. Patrick Landecy (directeur de l'IUT Annecy) désireux de **connaître davantage les territoires en mouvement**.

Le **programme** proposé était **dense** avec un accent particulier mis autour de l'évènement phare 2016 pour la collectivité le Tour de France, dont le lancement officiel était prévu le soir même.

UNE ÉTUDE MENÉE PAR L'INSA

La Communauté de communes a confié la réalisation d'une étude **énergétique pour le centre nautique et le gymnase Jean Morin à Belley aux étudiants ingénieurs de l'INSA**.

Une convention de partenariat avec l'INSA de Lyon (département GEN) a été signée le jeudi 18 février 2016 avec la **ville de Belley** et la **Communauté de communes BUGÉY SUD**. Il s'agit pour ces étudiants ingénieurs en 5^{ème} année d'un projet de fin d'étude livré en mars 2016, et porté par 8 élèves.



Cette démarche conforte l'ambition de la collectivité de faire venir des jeunes sur un territoire en mouvement, de

pousser les portes des grandes écoles et **inciter à l'innovation en BUGÉY SUD**.

L'**objectif** attendu de cette étude est de diminuer les besoins en énergie, les coûts de fonctionnement ainsi que l'impact environnemental de ces installations :

- **faire un état des lieux énergétique** de ces installations sportives,
- **réaliser une étude technique** (analyse énergétique détaillée, étude et dimensionnement des améliorations potentielles avec par exemple une connexion au réseau de chaleur de Belley),
- **réaliser une étude de faisabilité des solutions énergétiques alternatives** proposées,
- **réaliser une étude environnementale**.

03

LE PÔLE
DÉVELOPPE-
MENT



TOURISME

Lancement opérationnel du schéma de développement touristique 2016-2020

L'année 2016 constitue la première année de mise en œuvre du schéma de développement touristique 2016-2020.

AXE 1. TRADUIRE ET DÉCLINER LE POSITIONNEMENT TOURISTIQUE RETENU



Bugey Vélo, mon échappée .



Afin de fédérer les acteurs du territoire et d'affirmer son positionnement autour du vélo, BUGEY SUD a déposé sa propre marque « **BUGEYVélo** ».

Celle-ci propose une offre cyclotouristique complète avec des hébergeurs adaptés, des événements vélo, des itinéraires et cartes vélo.

Bugey Sud, labellisé Territoire Vélo

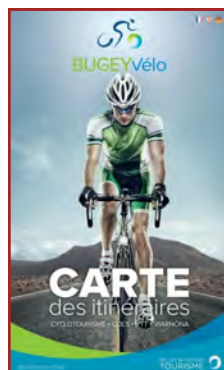
Le **label de qualité et d'accompagnement « Territoire vélo »** (ex - Ville et Territoire vélotouristiques) remis par la Fédération française de

cyclotourisme, s'adresse aux collectivités territoriales qui offrent aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. À ce jour, 31 collectivités ont obtenu la labellisation.

Soirée de lancement et de clôture de la saison Bugey Vélo pour fédérer les acteurs autour du projet touristique.

Soirée de lancement le 22 avril à Culoz, en partenariat avec le Département de l'Ain et l'Office de Tourisme : présentation de la stratégie, signature de la convention de partenariat avec Chambéry Cyclisme Formation.

Soirée de clôture le 13 septembre organisée par l'Office de tourisme.



AXE 2. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE COMMUNICATION SUR LE TOURISME À VÉLO



Organisation de temps événementiels forts.

La Fête du vélo, le 4 juin 2016 avec balade à vélo de Belley à Culoz et journée festive, en partenariat avec

l'Office de tourisme et la Chautagne et le Pays de Seyssel.

Plus de 80 personnes au départ de Belley.



03

LE PÔLE
DÉVELOPPE-
MENT

Entretien de la véloroute ViaRhôna



AXE 4. RECENTRER LES INTERVENTIONS SUR L'INTÉRÊT TOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE

Port de Virignin

Dans l'attente de la construction de la capitainerie, les places au port de Virignin ont été mises à disposition à tarif réduit, considérant que les services n'étaient pas effectifs (notamment eau, électricité, vidéosurveillance).



➤ **17 contrats souscrits en 2016**

➤ **4 392 € de recettes**

Site du lac de Virieu le Grand

La Communauté de communes a assuré la surveillance du lac pour les mois de juillet et août 2016 et a recruté à cet effet deux BNSSA.



Elle a également procédé à la démolition du snack, à l'installation d'une cuve, et à la reprise des plages.

Etude pour la mise en place d'une signalétique de rabattement de ViaRhôna vers les sites touristiques

En adéquation avec sa stratégie touristique, la Communauté de communes a entrepris l'étude **signalétique pour mettre en place le rabattement de ViaRhôna vers les pôles touristiques, et des pôles touristiques vers ViaRhôna**, et de renforcer la signalétique au besoin (gare de Culoz, Grand Colombier, Lac de Barterand, Marais de Lavours, Belley, Base d'aviron et port de Virignin, Itinéraire de continuité Virignin La Balme, Maison d'Izieu, Musée Escalade Haut Rhône, Plan d'eau et cascade de Glandieu).

Retour sur la fréquentation 2016

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, ont été enregistrés :

➤ **51 210 passages « aller »** (Belley-Massignieu), dont 22 651 piétons et 28 559 vélos

➤ **43 077 passages « retour »** (Massignieu-Belley) dont 13 718 piétons et 29 359 vélos

Source : Observatoire Aintourisme

Une utilisation en cheminement piéton moins marquée

Entretien des sentiers pédestres

Pour **entretenir son réseau de sentiers pédestres (247 km)** (balisage et petit entretien), la Communauté de communes

a conventionné avec le Comité départemental de randonnée pédestre et les clubs pédestres locaux.



AXE 5. ACCOMPAGNER FORTEMENT LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

A travers son schéma de développement touristique, la Communauté de communes souhaite **dynamiser la création et la qualification des hébergements touristiques** sur le territoire et **susciter le développement**

des initiatives dans le domaine de l'économie touristique.

A ce titre, elle a mis en place deux dispositifs d'accompagnement à la création d'activités.

03

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT

Soutien à l'hébergement touristique

Le dispositif s'adresse aux hôtels, hébergements collectifs (dont gîtes de groupe), résidences de tourisme, chambres d'hôtes à partir de 8 lits.

Il permet **d'accompagner le financement de travaux** de rénovation, de création, des dépenses de mobilier indispensables à l'exploitation et favorisant le développement des offres en direction des clientèles visées ainsi que des dépenses liées à la commercialisation.

Il s'adresse aux hébergements souhaitant développer une offre adaptée :

- Au tourisme à vélo
- Aux groupes sportifs dans un cadre de loisirs ou de séjour sportif
- A la clientèle « affaires »

En 2016, une aide de **68 011.21 €** a été versée à l'Hôtel Sweet-Home pour la réhabilitation des salles de bain de l'établissement.

Appel à projet vélo

Cet appel à projet permet **d'accompagner des projets visant à développer le tourisme à vélo** sur le territoire de la Communauté de communes BUGEY SUD.

La nature des dépenses éligibles varie selon le type d'opérateurs.

Par exemple (non exhaustif) :

Pour les hébergeurs (campings, hôtels, hébergements collectifs, gîtes de groupe / gîtes d'étapes, chambres d'hôtes à partir de 8 lits)

- Stationnement et abri vélos sécurisés
- Uniquement pour les campings : emplacements spécifiques pour les cyclistes, locatifs loués à la nuitée et adaptée aux clientèles cyclistes (hors mobil-home) et/ou tables de pique-nique abritées

Pour les sites de visites ou de loisirs

- Stationnement et abri vélos sécurisés
- Point d'eau potable pour les cyclistes
- Consignes à bagages réservées aux cyclistes

Pour les loueurs / réparateurs de vélos et prestataires d'activité

- Consignes à bagages réservées aux cyclistes
- Remorques professionnelles de transport de vélos
- Espace d'accueil
- Acquisition d'un parc de vélo

AXE 6. MODERNISER LA GOUVERNANCE DU PROJET TOURISTIQUE



Un nouvel Office de Tourisme : l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier.

La Communauté de communes a fait le choix de mettre en place un **nouvel Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC**, administré par un Comité Directeur de 19 membres dont 10 élus et 9 professionnels du tourisme.

Rapport d'activité de l'office de tourisme en annexe

SUBVENTIONS

AUX ASSOCIATIONS



La Communauté de communes a versé en 2016, au titre du service tourisme, culture et patrimoine des subventions pour un montant de **46 250 €**.

TAXE DE SÉJOUR



Le produit de la taxe de séjour s'est élevé à **31 766.26 €** (perception de l'année 2016)

03

LE PÔLE DÉVELOPPEMENT



PATRIMOINE

LA MAISON DU MARAIS

En 2016, la Communauté de communes BUGEY SUD a confirmé son **soutien à l'Entente Interdépartementale de Démoustication**, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Marais de la Lavours et de la Maison du Marais.



Rapport d'activité de la Maison du Marais en annexe

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La Communauté de communes BUGEY SUD a **coordonné les Journées Européennes du Patrimoine**, en partenariat avec l'Office de tourisme.



LES CHIFFRES-CLES 2016

23 communes participantes

40 animations

2907 visiteurs

15% de + qu'en 2015

CULTURE

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE /
PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Suite à la signature en octobre 2015 de la convention cadre territoriale de développement de l'Education aux Arts et à la Culture

avec la Direction régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes et l'Education Nationale, la **Communauté de communes a coordonné le projet culturel de territoire Résidances/Résistances**, résidence chorégraphique de la Compagnie Stylistik **en partenariat avec la Maison de la Danse**.

Le projet a bénéficié du soutien de la DRAC, de la Région et du Département.

LES CHIFFRES-CLES 2016

- 4 classes « création » / 94 élèves
- 9 semaines de rencontres
- 2 représentations avec :
- 1400** spectateurs au total
- 21** groupes « découverte » / **514** élèves
- 192** heures d'intervention de la compagnie en ateliers
- 11** établissements scolaires
- 760** participants sur l'ensemble des rencontres du Printemps de la Danse en BUGÉY SUD !

RÉSISTANCES
UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

AU CŒUR DU PROJET

La création artistique

Un univers, une démarche artistique,
une réalisation d'un chorégraphe

LES 26 ET 27 MAI 2016

RÉSISTANCES

Création 2016 à la Maison de la Danse



MAISON DE LA
danse
► LYON



03

LE PÔLE
DÉVELOPPE-
MENT

Un mois dédié à la danse

En mars 2016, un temps fort a été mis en œuvre pour irriguer le territoire et d'attirer de nouveaux participants. Ce mois a permis d'aborder cette discipline sous de multiples formes. Le printemps de la danse a aussi procuré une plus grande visibilité et **un plus grand écho au projet sur l'ensemble du territoire.** Le partenariat avec les médiathèques et la Direction de la Lecture



Publique a largement contribué à cet élan, consolidant leur rôle clé à l'échelle du territoire. **Les associations locales ont également participé à cette dynamique** en proposant des ateliers et rencontres au cours de ce mois.

TEMPS FORT : « LE PRINTEMPS
DE LA DANSE EN BUGEY SUD », MARS 2016

Des actions dans les médiathèques

La présence de la Compagnie Stylistik en résidence de création du spectacle « **Résistances** » a permis de mettre en place des actions en parallèle pour mieux comprendre les processus d'émergence et de

création de ce spectacle (Médiathèque de Belley), et le monde de la danse dans la globalité (Médiathèque de Culoz). La Médiathèque de Brégnier-Cordon a bénéficié de



l'installation de la **Cabane de la Danse**. Cet équipement interactif en itinérance a été pour la première fois installé hors de la Maison de la Danse de Lyon, à l'occasion du Printemps de la Danse en BUGEY SUD.

De nombreux ateliers et rencontres

ont eu lieu pendant le Printemps de la Danse en BUGEY SUD. Avec des temps pour vivre la danse, voir la danse et découvrir la danse autrement, chaque habitant pouvait y trouver son compte et développer ainsi un intérêt croissant pour la danse, et par conséquent, pour le projet d'éducation artistique et culturelle en place sur leur territoire. **Ce temps fort a permis de mettre en lumière les liens étroits entre les différentes disciplines artistiques, mais également de convier à des rencontres intergénérationnelles.**

LANCEMENT DE LA 2^{ÈME} ANNÉE DU PROJET CULTUREL
DE TERRITOIRE

Le 17 octobre 2016 s'est tenu à l'Intégral (salle du Colombier) la soirée de lancement de la 2^{ème} année du projet culturel de territoire : **Histoires vraies du Bugey.**

Plus de 90 personnes étaient présentes au cours de cette soirée pour rencontrer l'équipe artistique en résidence sur 2016/2017 sur le territoire, et participer ensuite à la « veillée » pour échanger des histoires en présence de l'écrivain François Beaune.

L'ENVIRONNEMENT

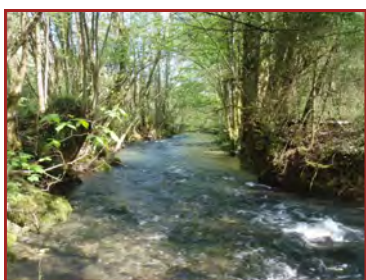
LA GESTION DES DÉCHETS

En 2016, la gestion des déchets était confiée au SIVOM du Bas-Bugey sauf pour les 5 communes ex-Terre d'Eaux assurée par la CCBS.



Rapports d'activité gestion directe des déchets et SIVOM en annexes

L'EAU



Etat des lieux et diagnostic des bassins versants de l'Arène, du Furans et du Gland en vue de l'élaboration d'un Programme d'Actions pour la restauration de la morphologie, de la continuité écologique et

pour l'entretien des cours d'eau.

Acquisition de connaissances sur les zones humides dans le but de mettre en place leur préservation et élaborer un programme d'action.



Participation à l'étude pour le réaménagement du site du lac et de la base de loisirs de Virieu-le-Grand.

Recherche de données et animation de groupe de travail dans l'objectif de réduire l'impact quantitatif du captage de la source des Hôteaux sur la rivière Furans.

Valorisation des milieux aquatiques et zones humides remarquables, activités récréatives et touristiques.

Restauration et préservation de la tourbière de l'Ousson.

ZÉRO PHYTO

Signature de la Charte « zéro pesticide » et accompagnement des communes dans l'objectif de suppression des produits pesticides sur l'ensemble des espaces publics.



**objectif
zéro pesticide**
dans nos villes et villages

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

LE SPANC

MODE DE GESTION DU SERVICE

La Communauté de communes BUGEY SUD est compétente en matière d'assainissement non collectif pour les contrôles, l'entretien et les montages des dossiers de réhabilitation. Jusqu'en 2016, seule la mission de contrôle est réalisée.

A compter du 01 juillet 2016, la Communauté de communes BUGEY SUD a souhaité confier les missions de contrôles de diagnostics des installations existantes non exécutés ainsi que les contrôles de bon fonctionnement et d'entretien à un prestataire par le biais d'un marché public.

INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il s'agit d'un indicateur descriptif, spécifique au service public d'assainissement non collectif

comme le prévoit l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement. Il permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. La valeur de cet indice est comprise

entre 0 et 140. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans le tableau A et B ci-dessous. Le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

Dans le tableau A sont mentionnés les éléments obligatoires et dans le tableau B les éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif.

Tableau A : Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service

| | Oui | Non | Obtenu |
|---|-----|-----|--------------|
| Délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération. | 20 | 0 | 20/20 |
| Application d'un règlement du service approuvé par délibération. | 20 | 0 | 20/20 |
| Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de huit ans. | 30 | 0 | 30/30 |
| Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations. | 30 | 0 | 30/30 |

Tableau B : Eléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service

| | Oui | Non | Obtenu |
|--|-----|-----|-------------|
| Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations. | 10 | 0 | 0/10 |
| Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations. | 20 | 0 | 0/20 |
| Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange. | 10 | 0 | 0/10 |

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2016 est de 100.

**TARIFICATION**

Les prestations de contrôle assurées par le service d'assainissement non collectif donnent lieu au paiement par l'utilisateur d'une redevance. Le montant des redevances varie selon la nature du contrôle.

Du 01 janvier 2016 au 30 juin 2016 les tarifs applicables sont ceux fixés par délibération du 18 octobre 2011, qui sont définis comme suit :

- Contrôle de conception, d'implantation et de réalisation d'une installation nouvelle : **180 €**
Cette redevance se décompose en deux phases :
 - Contrôle de conception et d'implantation : **65 €**
 - Contrôle d'exécution (réalisation des travaux) : **115 €**
- Contrôle de diagnostic des dispositifs existants : **90 €**
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien : **90 €**
- Contrôle de diagnostic d'un assainissement dans le cadre d'une vente : **75 €**

Dans le cadre d'une réhabilitation, le propriétaire ne sera pas redevable du coût de conception et d'exécution.

A partir du 01 juillet 2016, les tarifs ont été modifiés par délibération du 26 mai 2016, afin de financer à sa juste hauteur le service rendu et équilibrer le budget en dépenses et en recettes, le conseil communautaire a décidé de les définir comme suit :

- Contrôle de conception, d'implantation et de réalisation d'une installation nouvelle : **300 €**
Cette redevance se décompose en deux phases :
 - Contrôle de conception et d'implantation : **150 €**
 - Contrôle d'exécution (réalisation des travaux) : **150 €**
- Contrôle de diagnostic des dispositifs existants : **150 €**
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien : **150 €**
- Contrôle de diagnostic d'un assainissement dans le cadre d'une vente : **200 €**
- Contre-visites : **100 €**

Tous ces tarifs sont des prix TTC. Ces montants sont révisables par délibération du conseil communautaire.

Il est prévu dans le règlement du service qu'en cas d'obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle du SPANC, le propriétaire s'expose à une majoration de 100% de la redevance d'assainissement non collectif.

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.



TAUX DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant **un ratio** entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant

fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31 décembre 2016.

- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31 décembre 2016.

$$\text{taux de conformité des dispositifs d'assainissement collectif} = \frac{\text{nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformités}}{\text{nombre total d'installations contrôlées}} \times 100$$

Le nombre d'installations contrôlées conformes sont les installations qui ont obtenu un avis favorable et favorable avec réserves pour l'ensemble des contrôles.

Le nombre d'installations contrôlées depuis la création du service reprend les installations contrôlées en 2011 à 2016, les certificats d'urbanisme ou les déclarations préalables ne sont pas pris en compte.

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|------|------|------|------|------|
| Nb d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité | 202 | 316 | 361 | 407 | 500 |
| Nb d'installations contrôlées depuis la création du service | 448 | 875 | 939 | 1014 | 1367 |
| Taux de conformité en % | 45% | 36% | 38% | 40% | 37% |

LES CHIFFRES-CLES 2016

1906 Installations autonomes sur le territoire soit :

13% des habitations en assainissement non collectif

245 interventions effectuées

Le pourcentage de conformité sur la collectivité est de 37%. Ce pourcentage est malgré tout peu représentatif car les contrôles de conception ainsi que les contrôles d'exécution sont en grande majorité favorables ce qui permet d'augmenter ce taux alors que les contrôles de diagnostic de l'existant et dans le cadre d'une vente ont tendance à faire baisser le taux de conformité au sein de la collectivité.



LA VOIRIE

LES TRAVAUX CONFIÉS EN PRESTATIONS EXTÉRIEURES

Les travaux d'investissement 2016

Le budget total d'investissement de l'année 2016 était de **2 560 300 € TTC** (y compris les reliquats)

Le montant des travaux réalisés a été de **1 780 600 € TTC** dont :

- 1 722 200 € TTC sur le marché de voirie
- 58 400 € TTC pour les études et la signalisation verticale

Les travaux de fonctionnement 2016

Le budget total de fonctionnement de l'année 2016 était de **392 000 € TTC**

Le montant des travaux réalisés a été de **226 700 € TTC** dont :

- 112 400 € TTC sur le marché de voirie
- 114 300 € TTC pour le fauchage, l'élagage et la signalisation horizontale

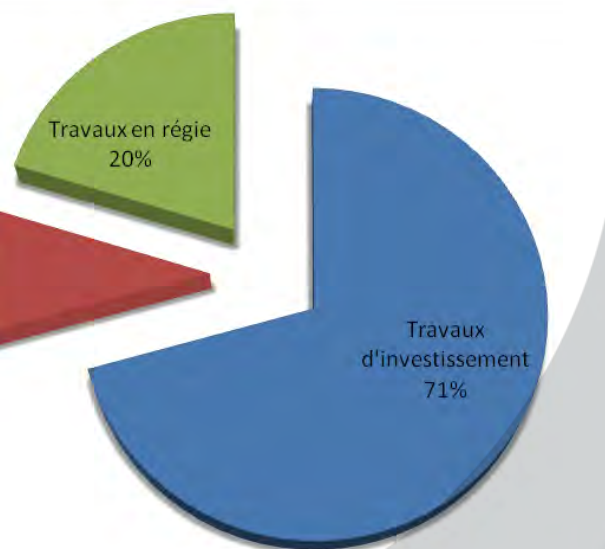
LES TRAVAUX ASSURÉS PAR LES COMMUNES EN RÉGIE



Le montant versé aux communes sur l'exercice 2016 s'élève à **510 600 € TTC**

Soit **12 765 heures**

Travaux de fonctionnement
9%



LES CHIFFRES-CLES 2016

1650 voies de compétence communautaire

412 km linéaires

3 462 900 € de budget



LES BÂTIMENTS

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET CREATION D'EQUIPEMENTS

Site portuaire de VIRIGNIN

Suite à l'aménagement du port en 2014, les travaux de construction de **la capitainerie** ont débuté en novembre 2015, pour une mise en service à la saison estivale 2017.

Cet équipement de 175 m², est composé d'un local d'accueil et salon connecté, un bureau, une salle hors sac, un local services, des sanitaires, un studio « gardien » et un atelier/rangement.

Cet équipement en régie à la CCBS est entré en fonctionnement début juin 2017.



Maison du vélo à CULOZ

Afin de promouvoir l'activité vélo sur son territoire, la CCBS a installé à Culoz, un **bureau annexe de l'Office de tourisme**, Rue du Stade, au départ de la montée du Grand Colombier.



Boulodrome couvert

Après diagnostic par un organisme agréé, la CCBS a procédé à quelques **travaux de mise aux normes**.

Les portes des vestiaires, douches et toilettes des personnes à mobilité réduite ont été remplacées, l'accueil PMR du bar a été modifié, les mains courantes des escaliers ont été allongées, des éléments de signalétique pour personnes mal voyantes restent à installer.

Plateau sportif du nouveau collège

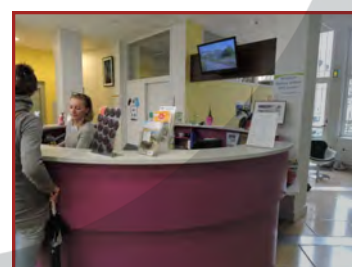
Suite à la demande de la direction du collège, une **étude technique a été réalisée en vue d'aménager un plateau sportif au Nord du nouvel établissement de Belley**. Cette étude comprenait deux esquisses d'aménagement, plan, coupes et estimations.

Projet du nouveau centre aquatique

Rédaction du cahier des charges pour la consultation d'Assistants à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet de construction du nouveau centre aquatique.

Réaménagement des locaux de l'Office de tourisme de Belley

avec un espace d'accueil plus convivial et la création de bureaux complémentaires.





Actipôle BUGEY SUD

En juin 2016 débutait les travaux de terrassement de l'ensemble du projet, un bâtiment de bureaux sur deux niveaux et un bâtiment de sept ateliers, il s'en est suivi le gros-œuvre, charpente, étanchéité et bardage, jusqu'à la mise hors d'air par la pose des menuiseries avant les fêtes de fin d'année.

ECONOMIE

Ateliers relais ZA Sur Gallay ST Benoit

En vue de la vente des deux ateliers à leurs locataires, des travaux de maçonnerie pour séparation, entretien et réparation de l'étanchéité, modification d'alimentation

électrique et remplacement de matériels d'éclairage défectueux, déplacement d'une cuve de gaz, il reste à réaliser la séparation physique des deux unités par la pose de clôtures et un accès différencié pour l'atelier enclavé de fait.

AIDES A LA GESTION DES COMMUNES

Arboys en Bugey

Mise aux normes énergétiques et accessibilité de la salle des fêtes d'Arbignieu.



Colomieu

Réhabilitation de la mairie, rédaction du DCE (dossier de consultation des entreprises).



Conzieu

Réhabilitation du logement de l'ancienne cure, relevé de l'existant pour établissement des plans, pré-étude de faisabilité.

Massignieu de Rives

Création d'une terrasse couverte à la « capitainerie » du port.



Peyrieu

Pré-étude d'un projet d'extension de l'école et de construction d'une nouvelle mairie.



LE SCOLAIRE

La compétence scolaire initialement portée par l'ex CC du Colombier a été reprise en 2014 par la CCBS.

Ainsi, le groupe scolaire de Béon, le groupe scolaire de Ceyzérieu, l'école maternelle et l'école primaire de Culoz sont gérés en fonctionnement et investissement par la communauté de Communes BUGEY SUD.

Conformément à la modification statutaire en date du 04 octobre 2016, la compétence construction, entretien des équipements scolaires est reprise par les communes.

Un important travail a été réalisé par la commission locale d'évaluation des charges transférées pour calculer l'impact sur les **allocations compensatoires**.

IMPACT SUR LES ALLOCATIONS COMPENSATOIRES DES COMMUNES



| | Fonctionnement* | Investissement | Impact AC |
|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| BEON | 48 876,18 | 30 604,68 | 79 480,86 |
| CEYZERIEU | 82 503,98 | 84 357,80 | 166 861,78 |
| CULOZ | 263 994,96 | 114 283,48 | 378 278,44 |
| LAVOURS | 11 009,86 | 0 | 11 009,86 |
| TOTAL | 406 384,98 | 229 245,96 | 635 630,94 |

Les travaux budgétisés pour l'école de Culoz (préau) n'ayant pas pu être réalisés au cours de l'année 2016, l'allocation compensatoire

de Culoz sera donc majorée en 2017 de 50 000 € pour la réalisation par la commune de travaux.





LA SANTÉ

MAISON DE SANTÉ DE VIRIEU LE GRAND

Depuis 2014, la Communauté de communes BUGEY SUD est propriétaire de la maison médicale de Virieu le Grand.

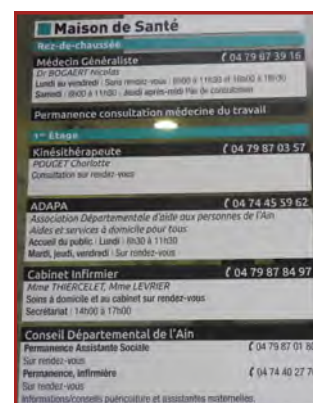
Celle-ci accueille de nombreux professionnels de la santé qui louent respectivement des locaux pour exercer leur activité.

Certains locaux sont encore disponibles pour celles et ceux qui souhaiteraient s'installer pour un projet de santé.

En 2016, la Communauté de communes et les professionnels de santé de la maison

médicale ont investi dans une **nouvelle Signalétique modulable** dont un totem extérieur et une signalisation intérieure du bâtiment.

Le coût de cet investissement a représenté la somme de 2 778.37 € TTC répartie sur l'ensemble des occupants et la CCBS.



PROJETS DE SANTÉ

Réalisation de trois projets de santé, avec l'accompagnement du cabinet DIOTIMA :

- Maison de santé de Belley.
- Pôle de santé Bugey Rives de Rhône.
- Pôle de santé du Grand Colombier.

Le projet de santé du secteur de Belley a reçu courant 2016, la labellisation de l'Agence Régionale de Santé. 50 professionnels de santé sont signataires de ce projet. Il s'agit d'un véritable **projet de territoire**, qui associe l'ensemble des acteurs gravitant autour de la prise en charge du patient, avec notamment un fort partenariat avec le Centre Hospitalier de Belley en particulier pour ce qui concerne l'accueil et la fidélisation des internes.

Le projet de santé du Pôle de santé Bugey Rives de Rhône a fait l'objet d'une première transmission à l'ARS en juillet 2016. Suite à quelques remarques de l'ARS, des modifications sont prévues pour une nouvelle transmission du projet avant la fin de l'année 2016. Des actions sont déjà mises en place : consultations de spécialistes de Lyon et Ambérieu (chirurgie orthopédique, pneumologie et psychiatrie) sur le site socle de la MSP, consultations de médecine générale effectuées dans les villages pour les patients isolés ou peu mobiles... Une quinzaine de professionnels de santé sont engagés dans ce projet.

Le projet de Pôle de santé du Grand Colombier associe 19 professionnels de santé ; il est en cours de rédaction.



LE PÔLE MULTIMODAL DE CULOZ

AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE DE CULOZ ET DE SES ABORDS

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace », la Communauté de communes BUGEY SUD porte le projet d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à Culoz,

en partenariat avec SNCF, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, la Ville de Culoz et l'Architecte des Bâtiments de France.

Les objectifs de ce projet sont multiples : améliorer l'accès à la gare et sécuriser les trajets (mode doux notamment), améliorer la qualité en termes d'accueil, de confort et d'information des voyageurs, améliorer le stationnement et valoriser le quartier gare.

Les travaux vont consister principalement en :

- l'aménagement du parvis de la gare dans une logique d'accessibilité et de sécurité avec une refonte totale du plan de circulation,
- l'aménagement du parking en cœur de gare et d'un autre parking longue durée situé sur le site de l'ancienne carrière,
- l'aménagement de places réservées PMR en accès direct aux quais, de places de stationnement réservées au covoiturage, de places équipées de bornes de recharges électriques et de box à vélo.

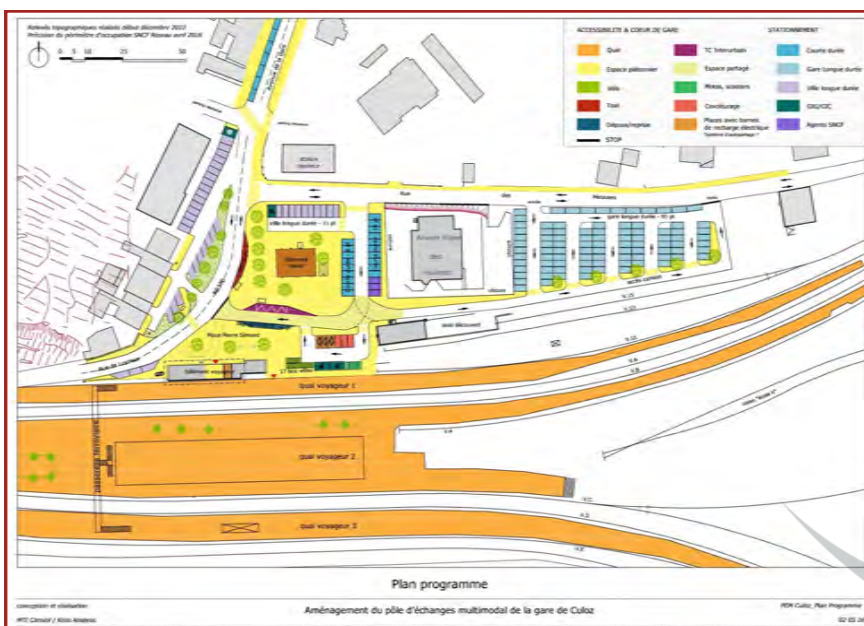
Le programme de l'opération a été validé en comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires en septembre 2016.

Le **montant total de l'opération** est estimé à environ 1,6 M € HT. Des financements ont été sollicités auprès de l'Europe dans le cadre des fonds LEADER, mais aussi de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain.

Au cours de l'année 2016, une **convention** a été signée avec SNCF afin d'obtenir la maîtrise du foncier nécessaire à la réalisation de ce projet, pour une durée de 20 ans.

Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée. Le groupement ETEC / GREEN CONCEPT / AED s'est vu attribué le marché de maîtrise d'œuvre en décembre 2016 pour un montant de 56 256,00 € HT.

La **mission du maître d'œuvre** devra démarrer en janvier 2017, pour un début de travaux attendu en septembre 2017.



05

CADRE DE VIE



LE CONTRAT DE VILLE

CONTRAT DE VILLE DE BELLEY 2015-2020

QUARTIER « BRILLAT-SAVARIN »



Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, l'Etat a défini 1 300 quartiers prioritaires à partir du critère unique du revenu par habitant et ce, afin d'alléger les différentes appellations et "zonages" qui existaient en France.

En juillet 2015, la Communauté de communes BUGEY SUD a signé, avec 16 autres partenaires, le contrat de ville de Belley qui vise à améliorer les conditions de vie du quartier "Brillat-Savarin".

Ce dispositif permet une mobilisation particulière pour la période 2015-2020.

UN CHEF DE PROJET

Initialement porté par la Ville de Belley, le poste de chef de projet a été ouvert à 50 % à la Communauté de communes BUGEY SUD en décembre 2015. Il a été pourvu en juin 2016 à Ingrid BORGEY-JACOB dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de droit privé pour un an. Le Conseil communautaire du 14 décembre 2016 a précisé la répartition de la prise en charge des frais liés au poste de chef de projet politique de la ville pour 2016 :

Engagements de la Communauté de communes BUGEY SUD

- **Assurer le portage administratif du poste** de chargé(e) de mission politique de la ville (rémunération, gestion de carrière, loyers du bureau au sein des locaux de Dynacité, téléphonie, informatique, Internet, assurances, frais de gestion du poste...)

- **Mobiliser les subventions pour financer le poste** de chargé(e) de mission politique de la ville auprès de l'Etat notamment (Direction départementale de la cohésion sociale)
- **Assurer, conjointement avec la commune de Belley, le suivi et l'accompagnement** du chargé de mission dans ses différentes actions

Engagements de la commune de Belley

- **Rembourser à la Communauté de communes BUGEY SUD les frais engagés pour le portage administratif du poste** de chargé(e) de mission politique de la ville sur présentation d'un état visé par M. le Trésorier (l'état devra mentionner les subventions mobilisées pour le financement du poste et seront déduites du montant total)

- Assurer, conjointement avec la Communauté de communes BUGEY SUD, le suivi et l'accompagnement du chargé de mission dans ses différentes actions. »

10 500 € de financement du poste de chef de projet, vec participation de l'Etat et de la Ville de Belley.



UN MEDIATEUR RELAIS

Un poste de médiateur relai a été créé en 2016 dans le cadre de la politique de la ville, et fait l'objet d'une convention entre la Communauté de communes BUGEY SUD, la Ville de Belley et Dynacité qui définit les obligations contractuelles

LES CHIFFRES-CLES 2016

18 350 € de financement total du poste de médiateur

10 780 € de subvention de l'Etat

6 000 € de financement Dynacité

4422 € de participation Ville de Belley

6252 € de participation CC Bugey Sud

La commune

l'action de l'agent de médiation sociale se concrétise par une expression directe des habitants et/ou par leur implication dans la vie du quartier. Elle se fera au bénéfice des habitants des logements sociaux situés dans le quartier Brillat-Savarin. Chaque bailleur bénéficiera d'un temps d'animation et de médiation équivalente au prorata de sa contribution financière (définie ci-après). La commune s'engage à assurer l'embauche et le suivi d'un agent de médiation sociale qui permettra de mener à bien les objectifs concertés dans le cadre de ce partenariat.

La communauté de communes

en contrepartie du respect de ses engagements par la commune, la communauté de communes contribue au financement de cette mission à hauteur de 6 000 €.

Dynacité

en contrepartie du respect de ses engagements par la commune, Dynacité contribue au financement de cette mission à hauteur de 6 000 €.

05

CADRE DE VIE

Engagée sur le financement annuel de 5 000 € d'actions dans le cadre du contrat de ville, la Communauté de communes BUGEY SUD a soutenu trois des actions du pilier Développement économique

LES ACTIONS

Défricher Ugiparc

Action portée par l'association Les Brigades Vertes, qui a pour but de rendre plus attractive une ancienne friche industrielle accolée au quartier pour faciliter l'insertion de nouvelles entreprises ; l'idée était d'intégrer des personnes du quartier dans les travaux et leur faire découvrir les métiers des espaces

verts. L'objectif n'a pas été atteint puisqu'aucune personne du quartier n'a souhaité bénéficier des stages non rémunérés.

LES CHIFFRES-CLES 2016

8 000 € de financement total de l'action

2 000 € de participation CCBS

Club Bugey emploi

Mise en place d'un club de chercheur d'emploi sur Belley afin de favoriser l'insertion des chercheurs d'emploi dans le monde du travail. Le Club a démarré en mars 2016 a raison d'une demi journée par semaine, dans un local au cœur du quartier

prioritaire. De mars à décembre, 31 personnes ont été accompagnées dont 14 issues du quartier prioritaire. Action portée par Alfa3a.

BELLEY TRAVAIL

Club Bugey emploi : « Un nouveau local provisoire est mis en place »

Ariane Cambi anime les clubs de demandeurs d'emploi, dont celui de Belley.

Qui peut venir à ce club et que peut-on en attendre ?

« Il est gratuit et ouvert à tous. Les personnes peuvent trouver des conseils et un accompagnement dans leurs démarches. C'est un lieu accueillant, de rencontre et d'échanges avec d'autres participants. »

Quelles sont les nouveautés de 2017 ?

« Un nouveau local provisoire est mis en place, pour le club de Belley, dans la salle de réunion de Dymactis. »

REPÈRES

« Contact : Ariane Cambi, au 06 70 72 50 94, ou sur ariane.cambi@alfa3a.org »

« Où et quand : À Ambérieu-en-Bugey, mardi, de 9h à 12 heures, au centre social des Pirovans, rue des Pirovans. À Saint-Ambert-en-Bugey, jeudi, de 15h30 de 16h30, au centre socioculturel de l'Arboret, 108 rue du Docteur-Impey, à Coligny, mardi, de 15h30 à 16h30, salle de la mairie, 46 rue de la Mairie. Et à Epagny, mercredi, de 9h à 12 heures, petite salle de la mairie, 15 rue Pasteur. »



Ariane Cambi, au centre, est conseillère emploi formation à la Maison de l'Information sur la formation, de l'Alfa. Photo Caroline BODÉ

LES CHIFFRES-CLES 2016

6 000 € de financement total de l'action sur Belley

1 000 € de participation CCBS

Réveillons l'intention entrepreneuriale

Cette action prévoit l'intervention d'une personne accompagnant les projets et connaissant très bien les leviers à l'emploi afin de susciter l'intérêt pour l'entrepreneuriat, sensibiliser à la réalité entrepreneuriale et soutenir les porteurs de projets ou créateurs d'entreprise. L'action a démarré tardivement et a nécessité une première prise de contact avec le quartier pour identifier des personnes référentes, imaginer un projet à porter avec des personnes sans activité. Action portée par Ain geste d'avenir.

LES CHIFFRES-CLES 2016

2 500 € de financement total de l'action

1 000 € de participation CCBS

BUGEY SUD participe également au financement d'une action du pilier Habitat / cadre de vie

Jardins de quartier

en 2016, la première phase du projet a consisté à l'élaboration d'un diagnostic avec l'identification des attentes des habitants et la construction d'un projet de jardins de manière participative. Plusieurs animations ont eu lieu auprès des différents groupes déjà constitués (enfants dans le cadre d'animation jeunesse, secteur famille du centre social,...). Action portée par l'association Les Brigades Vertes.

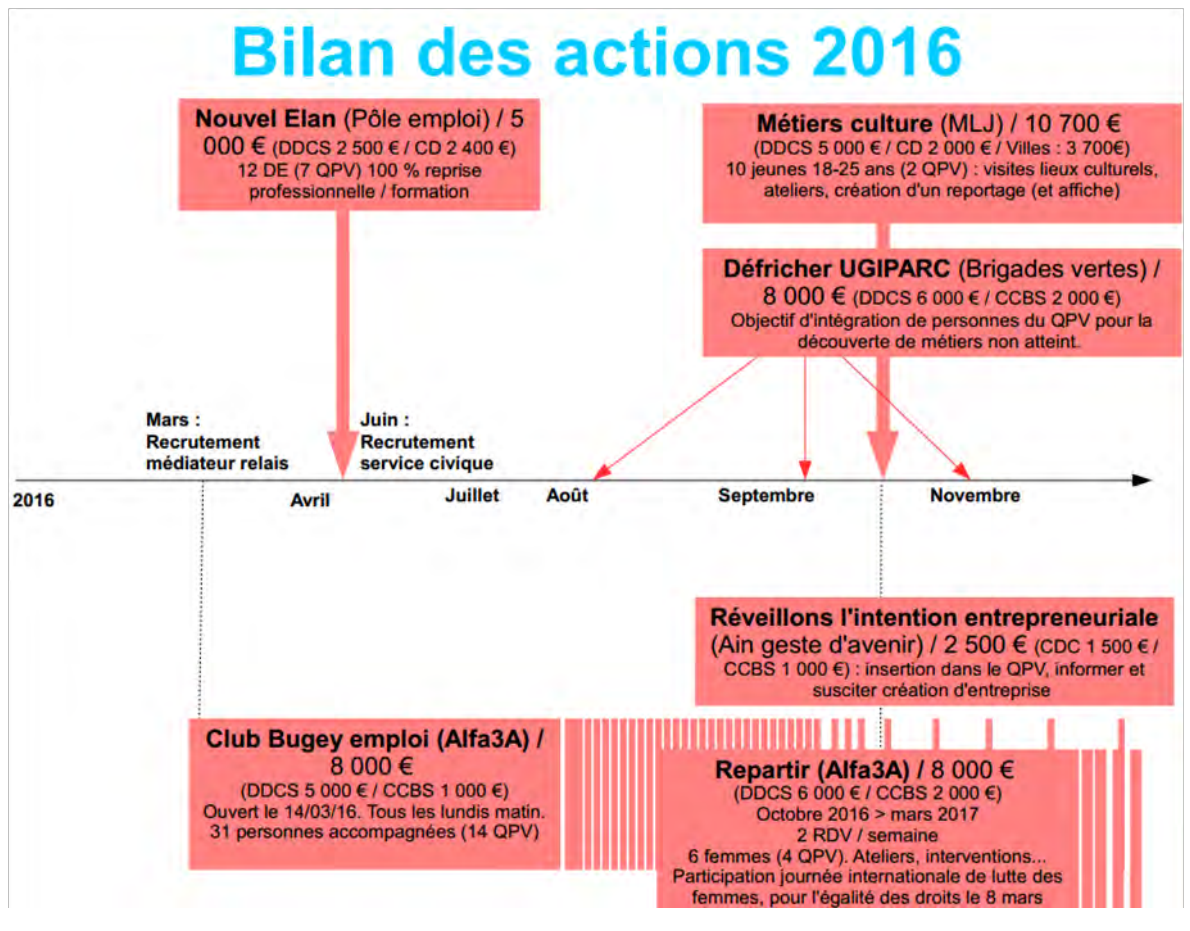


Semis d'intérieur Octobre 2016

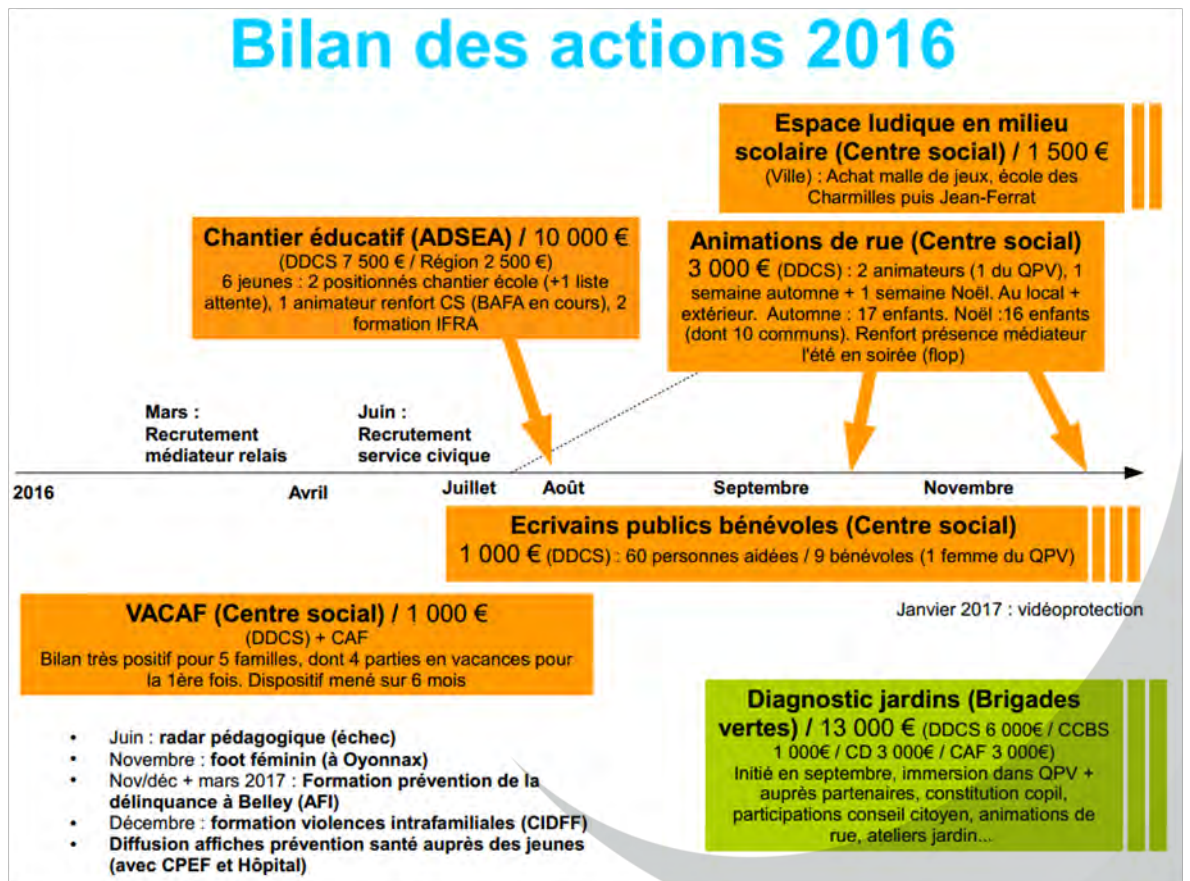
LES CHIFFRES-CLES 2016

13 000 € de financement total de l'action

1 000 € de participation CCBS



BILAN GÉNÉRAL DES ACTIONS 2016 DU CONTRAT DE VILLE





LE TRANSPORT À LA DEMANDE

PRÉSENTATION DU SERVICE



La Communauté de communes BUGEY SUD gère un service de Transport à la Demande (TAD) sur son territoire.

Le service est assuré de « **porte à porte** » (l'utilisateur est pris en charge à son domicile ou à un lieu bien déterminé lors de la réservation). Il fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 12h (uniquement en direction du centre ville de Belley).

Le **tarif unique** est de 1.50 € le trajet, soit 3 € l'aller-retour. La totalité des communes de la CCBS en 2016 sont desservies. Une extension est proposée sur 4 communes extérieures (Aoste, Les Avenières, Saint-Genix-sur-Guiers et Yenne).

Ce service est réservé à un **public ciblé**, habitant sur le territoire desservi et répondant à certains critères :

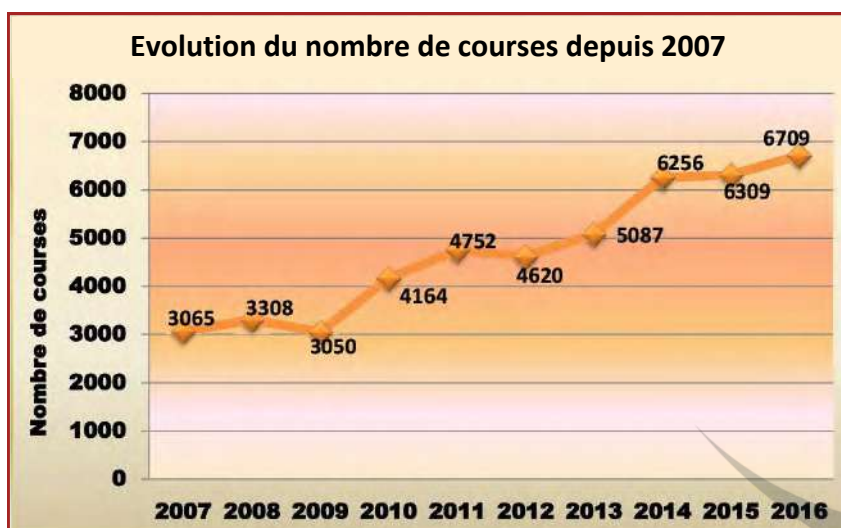
- Personnes de 60 ans et plus
- Personnes à mobilité réduite (PMR) avec handicap permanent
- Personnes à mobilité réduite (PMR) avec handicap temporaire
- Personnes en insertion professionnelle
- Personnes en recherche d'emploi *
- Bénéficiaires des minima sociaux *

* sous certaines conditions

La **réservation** s'effectue au minimum 48 heures avant le déplacement souhaité auprès du **numéro gratuit : 0 800 800 904**

L'ACTIVITÉ 2016

Le TAD connaît une **augmentation de + 6.34%** par rapport à 2015.



LES CHIFFRES-CLES 2016

1.50 € le trajet

45 communes
desservies

13 492 trajets

108 915 km parcourus

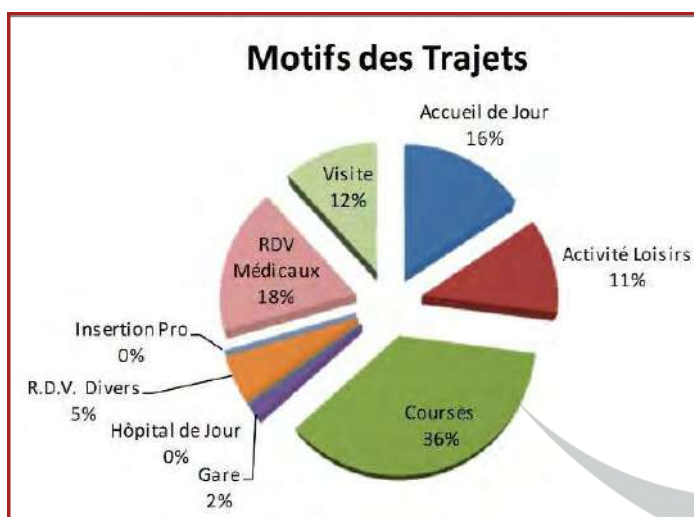
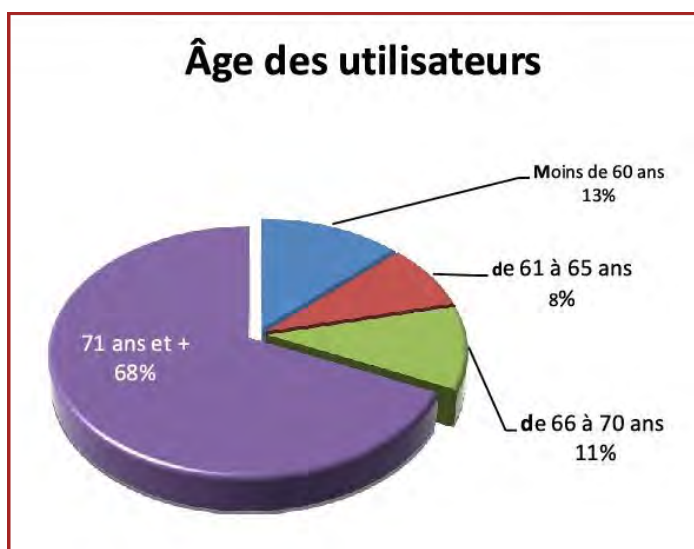
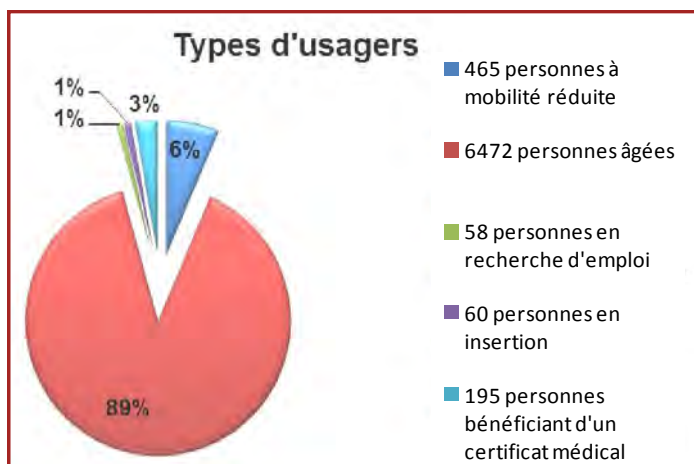
939 utilisateurs

341 275.95 € de budget

7 250 voyageurs ont utilisé le service du TAD en 2016, soit + 6.9% par rapport à 2015.

Ils ont effectué **13 492 trajets** (soit 108 915 km).

4 communes concentrent à elles seules plus de 90% des déplacements. Belley reste la principale commune desservie avec 11 103 trajets (82.29%) suivie d'Artemare (536 trajets / 3.97%), Chazey-Bons (372 trajets / 2.76%) et Culoz (296 trajets / 2.19%).



Communes desservies

| Communes | Total par commune | | |
|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|------------|
| | Exprime En Courses 2015 | Exprime En Trajets 2016 | Cible en % |
| Ambli on | 0 | 0 | 0 |
| Anderd-Condou | 2 | 0 | 0 |
| Aoste | 5 | 32 | 0 |
| Arbignieu | 0 | 0 | 0 |
| Armix | 0 | 0 | 0 |
| Artemare | 183 | 536 | 4 |
| Belley | 5 236 | 11 103 | 82 |
| B on | 3 | 8 | 0 |
| Br gnier Cordon | 24 | 10 | 0 |
| Brens | 11 | 1 | 0 |
| Ceyz rieu | 68 | 121 | 1 |
| Chazey-Bons | 184 | 372 | 3 |
| Cheignieu la Balme | 0 | 0 | 0 |
| Colomieu | 0 | 0 | 0 |
| Contrevoz | 2 | 28 | 0 |
| Conzieu | 2 | 0 | 0 |
| Cressin Rochefort | 1 | 1 | 0 |
| Culoz | 249 | 296 | 2 |
| Cuzieu | 52 | 79 | 1 |
| Flaxieu | 0 | 2 | 0 |
| Izieu | 1 | 0 | 0 |
| La Burbanche | 0 | 0 | 0 |
| Lavours | 2 | 23 | 0 |
| Les Aven eres | 45 | 226 | 2 |
| Magnieu | 9 | 23 | 0 |
| Marignieu | 12 | 2 | 0 |
| Massignieu-de-Rives | 13 | 24 | 0 |
| Murs-et-G lignieu | 0 | 0 | 0 |
| Nattages | 1 | 1 | 0 |
| Parves | 5 | 14 | 0 |
| Peyrieu | 2 | 6 | 0 |
| Polleu | 0 | 0 | 0 |
| Pr meyzel | 0 | 0 | 0 |
| Pugieu | 0 | 82 | 1 |
| Rossillon | 0 | 0 | 0 |
| Saint Beno t | 2 | 17 | 0 |
| Saint Bois | 0 | 2 | 0 |
| Saint Champ Chatonnod | 0 | 0 | 0 |
| Saint Genix sur Guiers | 0 | 6 | 0 |
| Saint-Germain-les-Paroisses | 10 | 99 | 1 |
| Saint-Martin-de-Bavel | 11 | 25 | 0 |
| Virieu-le-Grand | 138 | 172 | 1 |
| Virignin | 30 | 18 | 0 |
| Vongnes | 4 | 0 | 0 |
| Yenne | 2 | 163 | 1 |
| TOTAL | 6 309 | 13 492 | 100 |

Le co t de ce service en 2016 est de **341 275.95  ** financ  par :

- Les usagers : 20 256  
- La participation du D partement (PMR) : 1 635.60  
- La participation de la CCBS : 319 384.35  





AIRE D'ACCUEIL DE GRANDS PASSAGES

UNE COMPETENCE À METTRE EN OEUVRE

Au titre de ses compétences et de la réglementation en vigueur, la Communauté de communes BUGEY SUD doit aménager sur son territoire une aire d'accueil de grands passages pour les gens du voyage.

Au cours de l'année de l'année 2016, en absence d'aire communautaire aménagée les groupes de passage ont été accueillis principalement à Belley sur du terrain appartenant à la ville et à la CNR ainsi qu'à



Virignin sur le zone d'activité communautaire de la Picardière.

CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

En concertation avec les services de l'Etat, l'ARTAG (association de médiation) ainsi que des représentants de la communauté des gens du voyage, la CCBS a réalisé un travail d'identification d'un site en capacité d'être aménagé.

D'une capacité de 2 à 4 ha, celui-ci doit être en mesure d'accueillir entre 5 et 8 passages par an entre avril et septembre (les groupes comportant le plus souvent une trentaine de caravanes) et offrir les conditions d'accueil et de sécurité minimales.

6 septembre 2016 : Réunion en Sous-préfecture. La mairie de Belley donne l'information qu'elle refuse de mettre à disposition

son terrain pour l'année 2017. Il est décidé d'étudier le projet sur la commune de Magnieu. Un comité de pilotage est créé, composé de la sous-préfecture, la mairie de Magnieu, le CD01, la CNR, la DDT, la DDCS, l'ARTAG et la CCBS.

7 octobre 2016 : Visite de l'aire de Saint-Denis-les-Bourg et comité de pilotage à la Préfecture de l'Ain pour l'examen de la contre-proposition de la commune de Magnieu (aménagement d'un terrain situé sur domaine CNR, entre l'aire actuelle et celle envisagée par la CCBS).

24 octobre 2016 : Réunion avec la DREAL à la Préfecture de l'Ain.

15 novembre 2016 : Réunion du comité de pilotage à la Sous-préfecture de Belley.



LES ANIMAUX ERRANTS

La Communauté de communes BUGEY SUD a fait le choix en 2014 de prendre la compétence optionnelle pour la gestion des animaux domestiques errants.

Cette compétence est réalisable avec la participation de la S P A de Brignais (69) avec qui nous avons une convention et une participation financière de 0.30 € par habitant ainsi que le refuge de Dompierre sur Veyle.

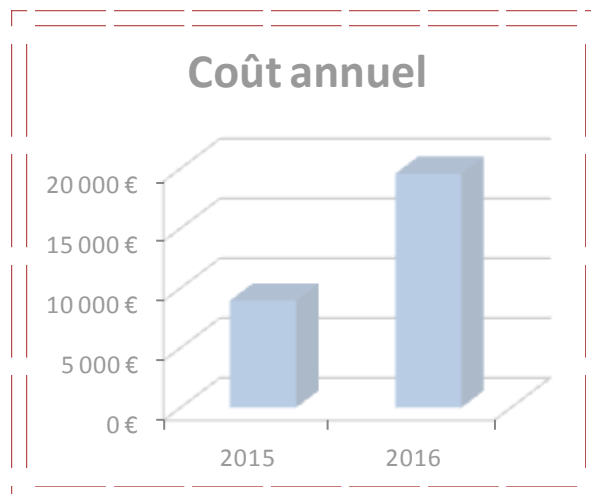
Nous avons 3 lieux de dépôt pour les animaux :

- La police municipale de Belley,
- La police municipale de Culoz,
- Le local de l'association de chasse à Saint-Benoit.

Nous faisons intervenir la société SAUV, taxi pour animaux, qui gère le transit des chats et chiens entre les lieux de dépôt et les refuges de Dompierre et Brignais (69). L'intervention de cette société coûte environ **19 000 €** pour l'année 2016.



Le refuge de Culoz



LES CHIFFRES-CLES 2016

19 578.72 € : coût 2016

59 animaux recueillis dont :

45 animaux emmenés à la SPA

14 animaux incinérés



LES ENLÈVEMENTS D'ÉPAVES

LE DISPOSITIF

La convention signée le 24 Octobre 1973, entre la préfecture de l'Ain et le Groupement d'intérêt Economique « EPAV'SERVICE », permet à Messieurs les Maires, Commissaires de Police et Commandants de Brigades de Gendarmerie de **faire procéder à l'enlèvement des véhicules abandonnés sur leur territoire, après accomplissement des formalités suivantes :**

1°) Le véhicule n'est pas immatriculé ou le propriétaire n'est pas identifiable :

- Remplir « l'ordre de service » en double exemplaire,
- Envoyer un exemplaire à : EPAV'SERVICE - ZI CORIAT EST - RD 1075 - 01500 AMBRONAY - *En LRAR*

➤ Envoyer l'autre exemplaire à : PREFECTURE DE L'AIN - D.R.L.R - Bureau de la Circulation - 01000 BOURG EN BRESSE - *En LRAR*

2°) Le véhicule est immatriculé :

- Recherche du propriétaire auprès de la préfecture concernée,
- Notification au propriétaire, par courrier recommandé avec accusé de réception, d'avoir à enlever son véhicule sous huitaine, conformément :

LES CHIFFRES-CLES 2016

1 350 € de budget

25 épaves enlevées

⇒ Aux art. R37 et R275 à R293/1 du code de la route, L325.1 du code de la route

⇒ Vu le code de l'Environnement, notamment l'Article L541.1 et suivants

⇒ La loi du 31 Décembre 1970 ,

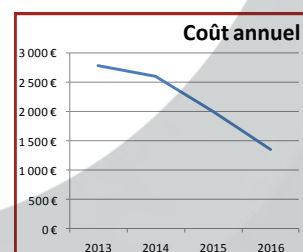
⇒ Les dispositions du décret du 18 février 1986 pris l'application de la loi susvisée

- En cas de non-exécution dans les quinze jours ou de retour de la lettre recommandée non retirée à la poste, procéder comme en 1°)

Dans tous les cas, EPAV'SERVICE fera enlever l'épave par son adhérent local dans les 15 jours.

Modification au 01.01.2004 : Dans le cas d'un ordre de service établi par la **gendarmerie nationale**, celle-ci doit faire valider l'ordre de service par sa mairie avec la mention « bon pour accord » et apposition du tampon de la mairie.

Modification au 06 Octobre 2003 : Extrait Procès-verbal des Délibérations du Conseil Général de l'Ain, séance du 06 Octobre 2003, rapport N°404 : Récupération des épaves automobiles non identifiables sur le domaine public par la mise en œuvre d'une « prime à l'épave » dans le cadre d'une convention avec le GIE EPAV'SERVICE (Direction de l'Environnement).



| | |
|-------------------------|-------------------------|
| PREFECTURE DE L'AIN | EPAV'SERVICE |
| CANTON : | ZI CORIAT EST - RD 1075 |
| COMMUNE : | 01500 AMBRONAY |
| COMMUNAUTE DE COMMUNE : | date, le |

| ORDRE DE SERVICE | |
|---|--|
| En application des dispositions de la convention du 24 Octobre 1973 relative à l'enlèvement, au transport et à la destruction des véhicules, je soussigné, Maire de la commune de | |
| Requiers le Groupement d'Intérêt Economique « EPAV'SERVICE » pour l'enlèvement dans le délai de quinze jours : | |
| - d'un véhicule immatriculé (1) : | |
| Immatriculé sous le numéro : | |
| Marque : | |
| Stationnement au lieu dit : ² | |
| Rue : | |
| Appartenant à (2) : | |
| Domicilié (2) : | |
| - D'une épave automobile (1) : | |
| Marque : | |
| Type apparent : | |
| Couleur : | |
| Abandonnée au lieu dit : | |
| Observations diverses : | |
| Le présent ordre de service est à adresser au Groupement d'intérêt Economique par lettre recommandée avec accusé de réception ou par télécopie au 04.74.35.19.70. Un exemplaire devra être adressé à la Préfecture de l'Ain - Bureau de la circulation et de la réglementation publique | |
| (1) Rayer les mentions inutiles | Signature du Maire + tampon de la Mairie |
| (2) Facultatif | |



L'URBANISME

LE SERVICE

Le Service Urbanisme mutualisé assure des prestations de conseil auprès des particuliers, professionnels et élus. Il réalise l'instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme, de l'avant-projet jusqu'à la proposition de décision finale.

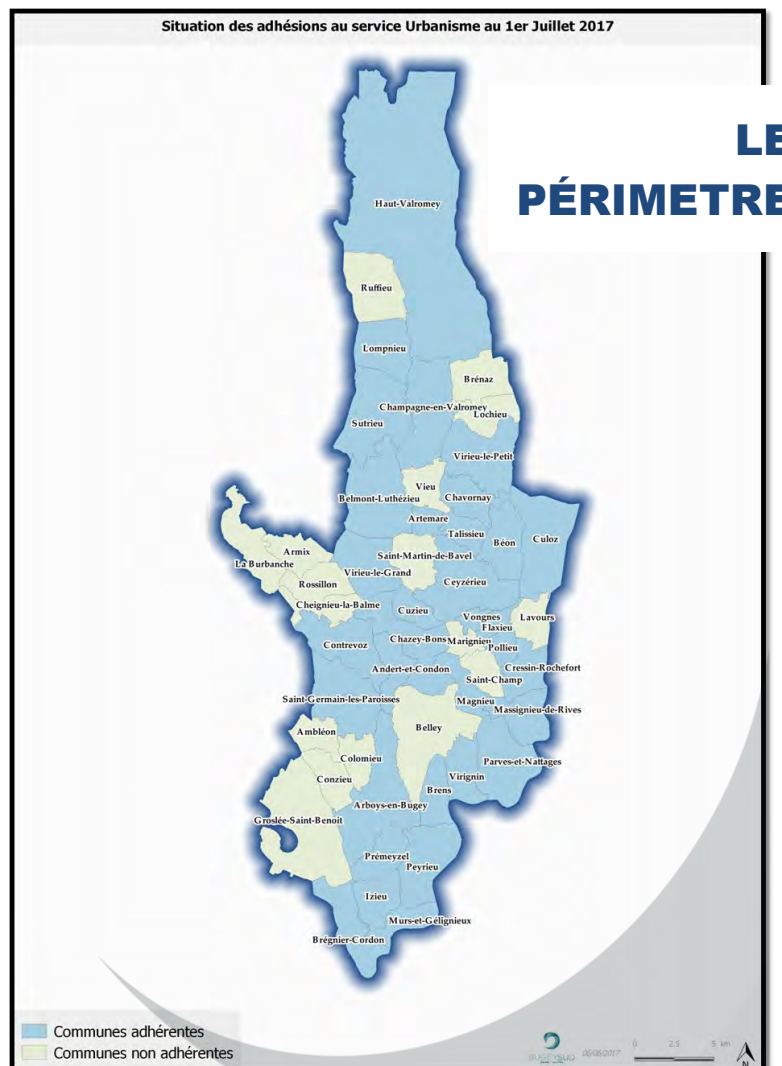
Il coordonne également les différents acteurs autour d'un projet d'aménagement ou de construction, notamment avec les Mairies adhérentes qui restent le premier contact concernant les renseignements et la réception des demandes.

En application du Code de l'Urbanisme, les communes étant dotées d'un document d'urbanisme (carte communale ou PLU) et ayant accepté le transfert de compétence de l'Etat approuvé par délibération du conseil municipal, le Maire délivre au nom de la commune les différentes demandes d'autorisations d'urbanisme.

Toujours en application du Code de l'Urbanisme, la commune peut décider de confier via une convention l'instruction des différentes demandes d'autorisation d'urbanisme à une collectivité.

Il est rappelé que la Communauté de communes BUGEY SUD est compétente pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol sous forme de prestation de services, hormis celles relevant de la compétence de l'Etat.

Ce service est le fruit d'une volonté commune de positionner et maintenir un service local d'instruction et de conseils à une distance moyenne de 30 minutes des administrés et des collectivités.



CONVENTION DE FONCTIONNEMENT

OBJECTIFS

Assurer la fin de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme par l'Etat

Assurer un conseil aux Mairies dans le domaine de l'urbanisme

Répondre sous 7 jours aux demandes

Assurer une sécurité juridique des arrêtés

Assurer un service local d'instruction et de conseils à 30 min des administrés

LE FONCTIONNEMENT

RESSOURCES

Assurer un conseil aux Mairies dans le domaine de l'urbanisme

Répondre sous 7 jours aux demandes

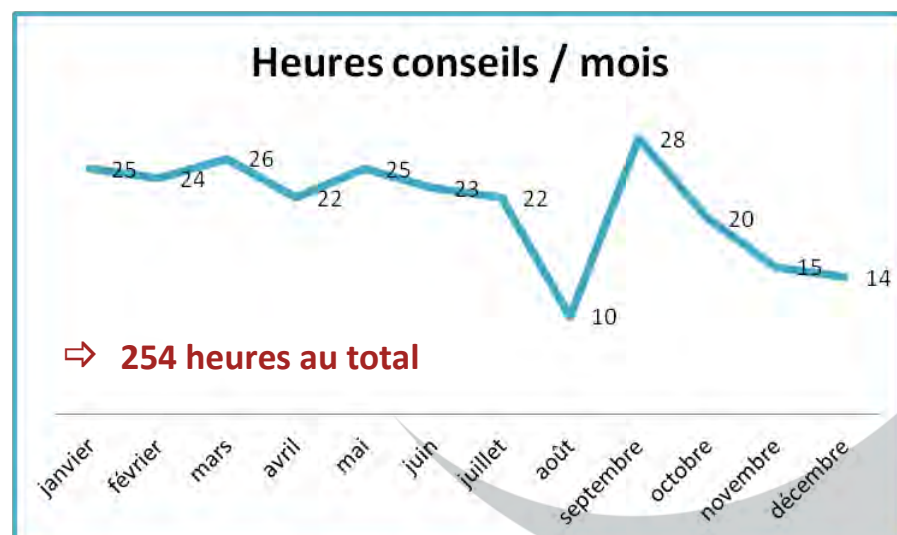
Assurer une sécurité juridique des arrêtés

LES STATISTIQUES D'ACTIVITÉ 2016

Les deux principales missions du service urbanisme sont le conseil aux communes/citoyens et l'instruction

des actes d'urbanisme, vous trouverez ci-dessous leur répartition en temps et en nombre d'actes.

Activité de conseil

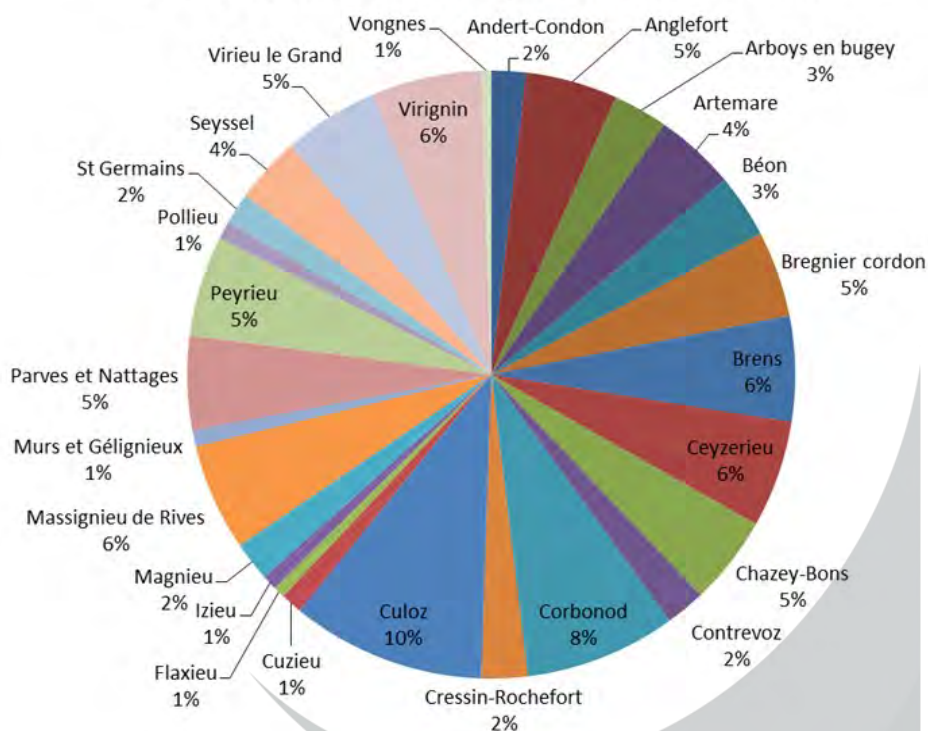


Activité d'instruction

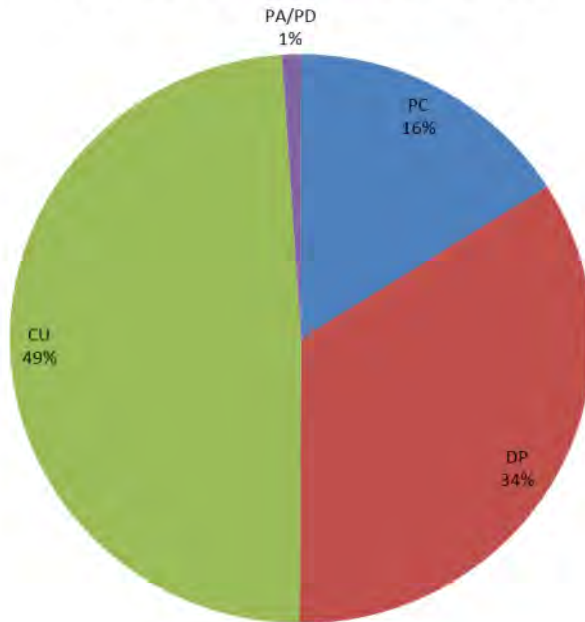
| Communes | ANNEE 2016 | | | | | TOTAL |
|---------------------|------------|------------|----------|------------|----------|--------------|
| | CU | DP | PA | PC | PD | |
| Andert-Condon | 14 | 5 | - | 2 | - | 21 |
| Anglefort | 24 | 21 | - | 11 | - | 56 |
| Arboys en bugey | 13 | 13 | - | 7 | - | 33 |
| Artemare | 21 | 23 | 1 | 4 | - | 49 |
| Béon | 22 | 14 | - | 3 | - | 39 |
| Bregnier cordon | 23 | 26 | - | 3 | - | 52 |
| Brens | 33 | 28 | - | 3 | - | 64 |
| Ceyzerieu | 26 | 21 | - | 17 | 1 | 65 |
| Chazey-Bons | 23 | 14 | - | 16 | 1 | 54 |
| Contrevoz | 9 | 12 | - | 3 | - | 24 |
| Corbonod | 52 | 23 | 1 | 16 | - | 92 |
| Cressin-Rochefort | 17 | 8 | - | 3 | - | 28 |
| Culoz | 70 | 35 | - | 12 | 1 | 118 |
| Cuzieu | 5 | 4 | - | 4 | - | 13 |
| Flaxieu | 4 | 2 | - | 1 | - | 7 |
| Izieu | 3 | 6 | - | - | - | 9 |
| Magnieu | 10 | 6 | 1 | 7 | - | 24 |
| Massignieu de Rives | 36 | 17 | - | 11 | 1 | 65 |
| Murs et Gélignieux | 6 | 2 | - | 2 | - | 10 |
| Parves et Nattages | 16 | 22 | 1 | 17 | 1 | 57 |
| Peyrieu | 37 | 18 | - | 6 | - | 61 |
| Pollieu | 3 | 7 | - | 1 | - | 11 |
| St Germain | 9 | 5 | 1 | 4 | - | 19 |
| Seyssel | 21 | 15 | - | 4 | - | 40 |
| Virieu le Grand | 32 | 17 | - | 7 | 2 | 58 |
| Virignin | 26 | 22 | - | 19 | - | 67 |
| Vongnes | 3 | 3 | - | - | - | 6 |
| TOTAL | 558 | 389 | 5 | 183 | 7 | 1 142 |

| | |
|---------------------|-----|
| Andert-Condon | 21 |
| Anglefort | 56 |
| Arboys en bugey | 33 |
| Artemare | 49 |
| Béon | 39 |
| Bregnier cordon | 52 |
| Brens | 64 |
| Ceyzerieu | 65 |
| Chazey-Bons | 54 |
| Contrevoz | 24 |
| Corbonod | 92 |
| Cressin-Rochefort | 28 |
| Culoz | 118 |
| Cuzieu | 13 |
| Flaxieu | 7 |
| Izieu | 9 |
| Magnieu | 24 |
| Massignieu de Rives | 65 |
| Murs et Gélignieux | 10 |
| Parves et Nattages | 57 |
| Peyrieu | 61 |
| Pollieu | 11 |
| St Germain | 19 |
| Seyssel | 40 |
| Virieu le Grand | 58 |
| Virignin | 67 |
| Vongnes | 6 |

Répartition des actes par communes 2016



Répartition par types d'actes 2016

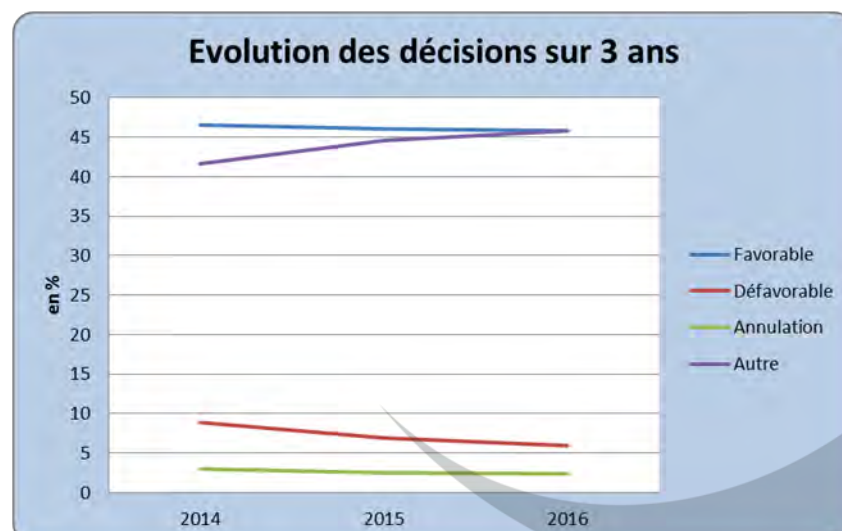
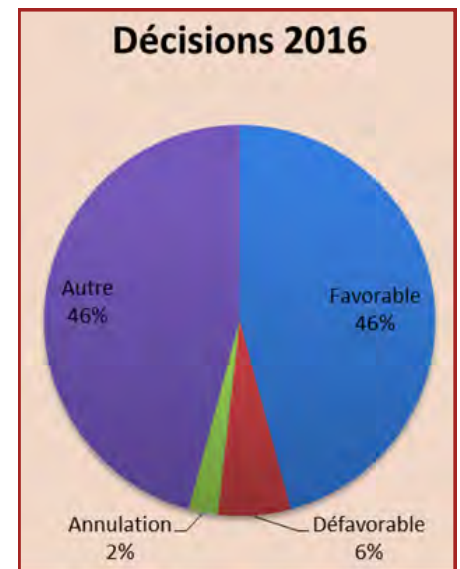


| Actes | Nombres | % |
|-------|---------|----|
| PC | 183 | 16 |
| DP | 389 | 34 |
| CU | 558 | 49 |
| PA/PD | 12 | 1 |

Décisions

Le service urbanisme, en concertation avec les Mairies, a choisi de rédiger les arrêtés pour tous les actes instruits. Les accords tacites ne sont proposés que pour des cas exceptionnels.

Les graphiques ci-dessous révèlent la répartition des décisions (la rubrique « autre » étant les CU informatifs). Sur le graphique traçant l'évolution de ces décisions, il apparaît qu'une diminution des décisions défavorables est à noter depuis 3 ans, cela est la résultante d'une **méthode de travail qui privilégie la concertation entre les différents acteurs en amont du dépôt des dossiers en Mairie.**





BUGEYSUD

Cercledequalités

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD

34 Grande Rue

BP 3

01301 BELLEY CEDEX

 **04-79-81-41-05**

 **04-79-81-41-02**

 : accueil@cbugeysud.com
